



Communiqué de l'organisation des femmes itihadies en marge de la Journée mondiale de la femme

La conjoncture nécessite davantage de militantisme en vue d'assurer l'effectivité des droits civils et politiques des femmes par l'instauration, notamment, de politiques fondées sur une totale parité

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9866

Jedi 9 Mars 2023

Le personnel médical déserte l'hôpital

Le pire est à craindre à partir de 2028

L'Algérie épinglée par le PAM concernant l'aide alimentaire envoyée aux camps de Tindouf



Page 4

Quand la junte féminine subit le revers de la médaille

Les NTIC, une avancée technologique à double tranchant pour les femmes



Page 14

Ligue des champions

Le Raja de Casablanca corrige Horoya Conakry et file en quarts



Page 31



Page 3

Communiqué de l'organisation des femmes itihadiées en marge de la Journée mondiale de la femme
La conjoncture nécessite davantage de militantisme en vue d'assurer l'effectivité des droits civils et politiques des femmes par l'instauration, notamment, de politiques fondées sur une totale parité



A l'instar de tous les mouvements et organisations féministes partout ailleurs aux quatre coins de la planète, l'organisation des femmes itihadiées (OFI) a célébré, ce 8 mars, la Journée mondiale de la femme.

Cet événement, assidûment sacré par les institutions internationales adeptes d'égalité, de justice, d'équité et de valeurs humaines universelles, est commémoré par l'organisation féminine usfpéiste parallèlement à l'ouverture d'un vaste chantier de mobilisation, de communication de proximité et de riches débats focalisés sur les questions humanitaires, sociales et sociétales, économiques, politiques et culturelles se rapportant aux droits des femmes et à leur épanouissement optimal.

Dans ce contexte, l'organisation des femmes itihadiées a rendu public un com-

muniqué circonstanciel à travers lequel elle met en exergue la pertinence symbolique de la célébration planétaire de la Journée mondiale de la femme tout en soulignant que cette fête est célébrée dans un contexte caractérisé par la recrudescence de conflits armés et la survenue de catastrophes naturelles et de changements climatiques inquiétants dont une grande partie est exaspérée par les dysfonctionnements environnementaux conscients ou inconscients.

Le texte émis par l'institution féminine itihadiée déplore par ailleurs que de ce déchaînement inquiétant de catastrophes et de drames humains avec toutes les répercussions désastreuses qui en découlent, ce sont les femmes qui en paient le plus gros tribut d'autant plus qu'elles se retrouvent souvent victimes de crimes de traitez humaines, d'agressions corporelles et psychologiques et d'atrocités incommensurables.

A cet effet, « les actions militantes prennent de jour en jour des allures intersectionnelles, c'est que la souffrance complexe de femmes en fait la première force à aspirer au changement à la faveur d'un monde de davantage de justice et d'égalité et de moins de violence et de guerres », entonne le communiqué de l'OFI, avant de préciser que « l'organisation des femmes itihadiées, étant une partie intégrante de l'Internationale socialiste des femmes, n'opère pas de distinctions entre les droits civils et politiques des femmes d'une part et leurs droits économiques, sociaux et culturels, de l'autre. De ce fait, elle estime que toute édification de l'Etat social sur des fondements appropriés se doit de passer par la mise en œuvre de politiques plus équitables à l'égard des femmes à l'horizon d'une égalité intégrale et effective ».

L'on ne peut, ajoute l'OFI, ne pas reconnaître les acquis réalisés du fait louable de la volonté Royale qui a exprimé, à maintes reprises, son alignement sur les droits et libertés des femmes mais aussi grâce au train d'actions militantes féminines toujours soutenues par les forces vives progressistes et démocratiques du pays...

Les femmes itihadiées évoquent également les grandes mutations sociétales qui marquent l'évolution vertigineuse de la so-

ciété et le développement prodigieux de la conscience féminine de même que la participation effective et efficiente sur la scène publique et mettent l'accent sur la pertinence d'un changement profond des systèmes juridiques à même d'assurer la cohérence avec la présence des femmes dans la sphère sociétale publique mais aussi avec les aspirations vers la modernité, le progrès et le développement humain durable.

L'OFI, proclame le communiqué, estime que la conjoncture nécessite davantage de militantisme en vue d'assurer l'effectivité des droits civils et politiques des femmes par l'instauration, notamment, de politiques fondées sur la totale parité comme le dispose la Constitution.

Ainsi « toute réticence à ce niveau signifie que les élites identiques et celles auxquelles incombe la responsabilité législative contredisent leurs engagements et leurs contrats... », martèle la déclaration de l'Organisation féminine usfpéiste qui réitère, à cet égard, son soutien indéfectible à toutes les femmes itihadiées élues tant à l'institution législative qu'aux structures territoriales et alerte des effets de la prolifération des comportements discriminatoires à leur endroit.

« Notre pays s'apprête, dans les mois à venir, à parachever le processus de la réforme des lois relatives à la famille par le biais de l'actualisation du Code de la famille. C'est là un chantier national et sociétal initié par l'Autorité suprême du pays et requérant un esprit de patriotisme authentique et un grand sens de la responsabilité », met en avant le communiqué de l'OFI, tout en ne manquant pas de fustiger les déclarations émises par une certaine « organisation paritane conservatrice », ce qui revêt une extrême menace en empiétant sur des attributions Royales exclusives, dévolues par la Constitution du Royaume, le Souverain étant Amir Al Mouminine...

Ainsi, en tout état de cause, l'Organisation des femmes itihadiées soutient à travers son communiqué que ses composantes militantes fermement déterminées mènent leur grande bataille de plaidoyer pour l'avènement d'un Code de la famille encore beaucoup plus équitable pour toutes les parties de la configuration familiale sans jamais s'in-



Les femmes itihadiées évoquent les grandes mutations sociétales qui marquent l'évolution vertigineuse de la société et le développement prodigieux de la conscience féminine



Notre pays s'apprête, dans les mois à venir, à parachever le processus de la réforme des lois relatives à la famille par le biais de l'actualisation du Code de la famille. C'est là un chantier national et sociétal initié par l'Autorité suprême du pays et requérant un esprit de patriotisme authentique et un grand sens de la responsabilité

cliner devant les vaines tentatives mystificatrices visant à détourner l'opinion publique de la réalité à travers le mensonge et la fourberie.

Et de conclure en appelant à un dialogue serein et posé, patriotique et responsable et en considérant que l'instauration d'une mouadaouana équitable, particulièrement pour les femmes et les enfants, « par ailleurs » les plus affectés par les lacunes du texte actuel, sera un triomphe pour la patrie avec ses femmes et ses hommes et non point le triomphe d'une quelconque expression politique et idéologique ».

A la lecture du communiqué circonstanciel émis par l'Organisation féminine itihadiée et en observant d'une manière scientifique et rationnelle sa teneur à la portée sociétale pertinente et laborieusement ambitieuse, l'on retrouve l'empreinte judiciaire de la culture des valeurs, principes et idéaux de l'Union socialiste des forces populaires dont sont imprégnées les femmes itihadiées qui puisent la force de leurs convictions dans le référentiel combien riche et enrichissant du parti des forces populaires pour « la patrie d'abord », constant et immuable...



Le personnel médical déserte l'hôpital

Le pire est à craindre à partir de 2028

« Si les recrutements et les départs des médecins se maintiennent à leur rythme actuel, les recrutements seraient alors insuffisants pour couvrir les départs, et ce à partir de 2028 », tel est le constat du rapport annuel de la Cour des comptes au titre de l'année 2022.

Ce dernier précise que compte tenu des tendances actuelles de développement de la densité du personnel soignant et des projections de croissance démographique, le déficit en nombre du personnel de soins (médecins, infirmiers et techniciens de santé) devrait, sur le plan global, continuer à augmenter dans les années à venir.

De plus, et par rapport aux prévisions des flux des diplômés, l'aboutissement à une bonne couverture de la population (4,45 agents de santé pour 1.000 habitants selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé) reste difficile à atteindre. Cela est conditionné, d'une part, par la capacité du système de formation à maintenir le rythme actuel des diplômés, et d'autre part, par la capacité de rétention des ressources humaines, notamment les médecins, dans le système national de santé.

Légère évolution

De manière générale, précisent les rédacteurs dudit rapport, l'analyse des données relatives au personnel soignant des secteurs public et privé (personnel médical, infirmiers et techniciens de la santé) a révélé une légère évolution de la densité des agents de santé, au cours de la dernière décennie, en passant de 1,51 agent pour 1.000 habitants en 2011 à 1,64 en 2020. « Cette légère amélioration de la couverture de la population est principalement due à l'augmentation

de la densité des médecins, notamment celle des médecins du secteur privé.

A l'inverse, une baisse de la densité des médecins du secteur public a été constatée. En outre, l'évolution de la densité n'a pas profité de manière équitable aux différentes régions du Royaume », indiquent-ils.

Disparités territoriales

Concernant la répartition et l'évolution du personnel soignant du département de la Santé et de la Protection sociale, l'absence de normes préétablies, sur la base du panier de soins des structures et selon leurs niveaux de référence, rend difficile de statuer de manière précise sur le niveau d'adéquation des effectifs disponibles de médecins, avec les besoins sanitaires des populations desservies mais aussi avec les besoins des structures sanitaires.

« De plus, la répartition des cadres de santé entre réseaux de soins, entre milieux et entre établissements ne repose pas sur des critères objectifs.

Il en résulte des disparités territoriales, des déséquilibres de couverture de la population ainsi que des inadéquations entre les structures de soins et les ressources humaines affectées. A cela s'ajoute l'utilisation non optimale des ressources humaines disponibles » note le rapport.

Couverture peu efficace

En outre, la méconnaissance de la dynamique des évolutions des ressources humaines de la santé a conduit à leur évolution, sur la période 2011-2021, selon des tendances peu propices à leur développement et à la réduction des disparités à plu-

sieurs niveaux. « Bien que les effectifs aient globalement augmenté, les tendances vont vers une couverture peu efficace des besoins de la population et des structures de soins.

Cela se manifeste, notamment, à travers le développement de spécialités non prioritaires, la baisse de la part de certaines spécialités prioritaires, ainsi qu'à travers une évolution de la répartition des ressources en défaveur des soins de proximité.

De surcroît, les mécanismes de redistribution du personnel, susceptibles de rétablir les équilibres des ressources humaines, restent peu efficaces et accentuent même les disparités et les déséquilibres », constate le document de la Cour des comptes.

Problèmes structurels

Pour ce qui est de la politique de planification des ressources humaines de santé, le rapport souligne que ces ressources ont connu, depuis des décennies, des problèmes structurels liés notamment au manque de personnel soignant, aux disparités dans leur répartition, ainsi qu'à la baisse de l'attractivité du secteur public et par conséquent la difficulté croissante à retenir les ressources humaines dans le système de santé national.

« Ces contraintes majeures dépassent le cadre d'intervention du ministère chargé de la santé, et nécessitent l'implication des différents secteurs gouvernementaux concernés en matière de formation, de planification et de gestion des professionnels de la santé, ainsi que d'assurer la convergence de leurs actions.

Ainsi, l'absence d'une véritable politique gouvernementale en matière de ressources humaines de santé et les actions stratégiques limitées du ministère dans ce do-

maine, conjuguées aux difficultés liées à la planification, ne font qu'accentuer les problèmes majeurs qui impactent négativement la disponibilité des ressources humaines », constate le rapport.

L'impératif d'une politique multisectorielle

Pour faire face à ces difficultés et en raison de la transversalité des problématiques liées aux ressources humaines dans le secteur de la santé, et dans le cadre de la convergence des politiques sectorielles en la matière, la Cour des comptes a recommandé de mettre en place une politique gouvernementale multisectorielle dédiée aux ressources humaines dans le secteur de la santé, en tenant compte des différents paramètres impactant leur disponibilité et en veillant au renforcement de l'attractivité de l'hôpital public.

La Cour a recommandé, également, au ministère chargé de la santé de mettre en place des mesures efficaces en faveur du renforcement du corps des médecins généralistes, et de veiller au développement des spécialités prioritaires et leur répartition pour correspondre aux besoins réels de la population et aux spécificités des différents territoires du Royaume.

La Cour a aussi recommandé d'adopter une politique de recrutement et de mobilité du personnel soignant, dans l'objectif de compenser les départs prévisionnels, d'assurer une répartition équilibrée des ressources entre les régions et de corriger les disparités et les déséquilibres de façon continue.

Hassan Bentalib

L'Algérie épinglée par le PAM concernant l'aide alimentaire envoyée aux camps de Tindouf



Le rapport de l'évaluation de l'action du Programme alimentaire mondial (PAM) en Algérie 2019-2022 a pointé de graves dysfonctionnements dans la gestion par l'Algérie de l'aide alimentaire destinée aux populations dans les camps de Tindouf.

Elaboré par une équipe d'évaluation indépendante, à la demande du PAM, le rapport signale "l'absence de contrôle direct sur la distribution de

l'aide alimentaire générale et du libre accès aux camps", indiquant que "l'organisation dispose d'une habileté limitée pour garantir le respect des principes humanitaires dans les camps".

Le rapport relève en outre que "l'aide alimentaire est distribuée à toute la population des camps et non uniquement aux plus vulnérables", comme cela est relaté dans les rapports anté-

rieurs du PAM. Une révélation qui démasque un des outils du stratagème utilisé pour gonfler délibérément les chiffres de la population dans les camps de Tindouf.

Il ressort à cet égard la nécessité de mettre à jour les informations relatives à l'aide alimentaire dans les camps de Tindouf à la lumière de cette nouvelle donne, et de renforcer le plaidoyer pour l'enregistrement de cette popula-

tion par le HCR, dans l'attente de son retour à la mère patrie, étant un outil clé de protection, d'évaluation des besoins et de solution.

Selon le document, le PAM a, en outre, "eu du mal à nouer des relations solides avec le croissant rouge algérien". C'est la milice du "polisario" qui organise la distribution de l'aide alimentaire dans les camps au nom du croissant rouge algérien, note le rapport.

Il en découle une pérennisation de la dévolution par l'Algérie de ses responsabilités au profit de la milice du "polisario", étant précisé que cette dévolution a été condamnée depuis 2018 par le Comité des droits de l'Homme des Nations unies. "L'un des défis de l'évaluation est que tous les participants aux entretiens et discussions de groupe sont sélectionnés par les soi-disant "autorités des camps", indique le rapport.

Un constat qui dénote de la volonté d'empêcher l'équipe d'évaluation d'entrer en contact avec des personnes susceptibles de révéler d'autres dysfonctionnements et des détournements de l'aide.

De ces constats et révélations, il ressort que les visites sur le terrain et les audits menés par telle ou telle organisation dans les camps de Tindouf en Algérie ne sauraient, ainsi, être crédibles, et ne pourraient rendre compte des détournements de l'aide humanitaire.

Talaâ Saoud Al Atlassi : *Le président Macron n'a pas bien ou ne veut pas saisir les spécificités du Maroc d'aujourd'hui*

L'écrivain-journaliste, Talaâ Saoud Al Atlassi a estimé que le président français, Emmanuel Macron, dans sa stratégie de politique extérieure, n'a pas bien ou ne veut pas saisir les spécificités du Maroc d'aujourd'hui, notant que le Royaume cherche maintenant à établir des partenariats gagnant-gagnant.

"Si M. Macron n'était pas en décalage avec l'histoire du Maroc et celle des relations de la France avec le Royaume et si en plus il n'était pas dans un état d'ignorance de la géographie politique, tout particulièrement en ce qui concerne le Maroc et plus généralement en Afrique, il aurait alors franchi un pas décisif dans le bon

sens en faveur des relations entre la France et le Maroc en allant plus loin que le soutien de son pays au plan d'autonomie au Sahara Marocain jusqu'à reconnaître clairement et officiellement la marocanité du Sahara", souligne-t-il dans une chronique publiée mardi par le site d'informations "Machahid 24", sous l'intitulé "Macron en décalage avec l'histoire et la géographie".

"De cette manière, il aura le mérite de suivre le mouvement grandissant en faveur du Maroc pour une solution pacifique au différend opposant le Maroc à l'Algérie dans la défense de son droit légitime, et ainsi s'impliquer aux côtés du Maroc dans son processus de développement porteur et ou-

vert à la coopération et au partenariat avec les amis du Royaume, surtout ceux avec qui il entretient des relations traditionnelles.

La France sortira après coup gagnante avec le Maroc et au-delà, en Afrique", écrit-il, après avoir indiqué que le Maroc reste bien attaché à développer et à approfondir ses relations avec la France, il a, cependant, fait observer que la défense de la souveraineté de la volonté politique est primordiale dans les relations extérieures conformément à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Il relève, à ce propos, que le Souverain veille à la diversification de ses relations et leur équilibre, forçant le respect à

la fois de Washington et de Moscou, avant d'ajouter que cet équilibre est consacré par SM le Roi en s'ouvrant sur d'autres acteurs diversement influents sur les plans économique et politique, entre autres, la Chine, le Japon, l'Inde ou encore la Turquie.

A cela, le chroniqueur évoque aussi l'attachement de SM le Roi Mohammed VI à la diversification des relations du Royaume dans le monde arabe, en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

"Il s'agit en l'espèce d'une démarche qui s'appuie sur la solidité du modèle politique et socio-économique marocain qui permet au Royaume de bien maîtriser ses orientations, de tracer sereinement



son chemin et d'établir volontairement et en connaissance de cause ses relations extérieures", fait-il remarquer.

Et de conclure en soulignant que "c'est pour cela que le Maroc exige aujourd'hui des partenariats gagnant-gagnant, rejetant catégoriquement toute relation à sens unique".

Le plan d'action national du Maroc sur les femmes, la paix et la sécurité mis en avant devant le Conseil de sécurité



La ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Aawatif Hayar, a mis en avant, mardi devant le Conseil de sécurité à New York, le plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité que le Maroc a lancé en 2022. Ce premier plan d'action a été adopté en tant que cadre politique intégré en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, a indiqué la ministre qui s'exprimait lors d'un débat général de l'instance exécutive de l'ONU tenu sous le thème "Femmes, paix et sécurité".

Cette réunion a coïncidé avec les travaux de la 67^e session de la Commission de la condi-

tion de la femme de l'ONU qui se tient du 6 au 17 mars courant et à laquelle Mme Hayar représente le Maroc à la tête d'une délégation, composée notamment de représentants des départements ministériels, du Conseil constitutionnel et de la société civile.

La ministre a relevé que le plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité intervient en application de la vision de SM le Roi Mohammed VI visant à renforcer l'égalité des genres et la protection des droits de la femme, notant que cette initiative a fait l'objet de larges consultations associant l'ensemble des départements ministériels, les institutions nationales, ainsi que les organisa-

tions de la société civile concernées, avec le soutien "précieux" d'ONU-Femmes.

Le Maroc s'est appuyé sur une approche globale et intégrée pour mettre en place ce nouveau plan afin de lutter contre les nouvelles menaces sécuritaires, y compris les états d'urgence comme la pandémie du Covid-19, a-t-elle dit, précisant que le plan d'action national tend à renforcer les capacités des femmes dans tous les domaines afin qu'elles puissent affronter les menaces émergentes dans un environnement régional et international de plus en plus complexe.

La ministre a également indiqué que le plan d'action national portant sur les femmes, la

paix et la sécurité repose sur trois piliers, à savoir la diplomatie préventive, la médiation et le maintien de la paix, la promotion d'une culture de la paix et de l'égalité et la participation économique de la femme.

Conformément aux Hautes directives royales, le Maroc veille à la mise en oeuvre de ce plan en adoptant une approche basée sur les résultats, avec le soutien de ses partenaires internationaux, a-t-elle souligné, signalant que ce plan se veut aussi une plateforme à l'échelle africaine pour faire face aux défis régionaux et internationaux qui menacent les droits de la femme, sa sécurité et sa participation dans tous les domaines. Dans ce cadre, Mme Hayar a mis en avant l'importance de la coopération Sud-Sud et tripartite avec les pays africains frères en faveur de la protection des droits des femmes.

Le lancement de ce plan, premier plan d'Action national du Maroc sur les Femmes, la paix et la sécurité a été présidé par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine, et des Marocains résidant à l'Etranger, Nasser Bourrita, le 23 mars 2022. Cette cérémonie avait connu la participation des ministres des Affaires étrangères du Gabon, du Ghana, de la Norvège et de la Colombie, ainsi que de la Directrice exécutive d'ONU-Femmes et de l'Envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine sur les Femmes, la Paix et

la Sécurité.

La ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur la contribution "sans cesse" du Royaume à la sauvegarde des principes de la paix et de la sécurité depuis les années 60, et ce à travers sa participation aux opérations de maintien de la paix, rappelant que le Maroc a participé aux opérations de maintien de la paix à quatre reprises, notamment en Afrique.

A l'instar des autres institutions de l'Etat, les Forces Armées Royales, en exécution des Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, accordent une attention particulière à la pleine participation et contribution de la femme marocaine, a-t-elle affirmé, rappelant que depuis 1992, quelque 2.100 femmes marocaines ont participé à des opérations de maintien de la paix, notamment à travers la prévention de la violence à l'égard des femmes en périodes de conflit et post-conflit.

Relevant que la participation de la femme marocaine dans les opérations de maintien de la paix concerne plusieurs domaines dont la santé, l'administration et les opérations militaires, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille a indiqué que la femme marocaine prend part à quatre opérations de maintien de la paix, à savoir la MINUSCA, la MINUSS, l'UNITAS et MONUSCO.

Le Groupe de soutien de l'intégrité territoriale du Maroc salue l'interaction constructive du Royaume avec le système onusien des droits de l'Homme

Le Groupe de soutien de l'intégrité territoriale du Maroc a salué, mardi à Genève, l'engagement du Royaume, depuis de nombreuses années, dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations Unies. Le Groupe, qui compte 36 Etats, a mis l'accent dans une déclaration présentée lors de la 52^e session du Conseil des Droits de l'Homme, sur l'interaction constructive du Maroc avec le système onusien des droits de l'Homme et en particulier avec le bureau du Haut-commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire.

Dans ce sens, le Groupe a rappelé que

dans ses résolutions sur le différend du Sahara, le Conseil de Sécurité se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laayoune et de l'interaction entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

Par ailleurs, le groupe, qui soutient la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces sahariennes, a souligné que "l'interaction des Etats membres avec le Conseil et le Haut-Commissaire doit conserver son caractère bilatéral et être préservée de toute instrumentalisation, qui engendre des débats politiques contreproductifs au sein du Conseil des droits de l'Homme".

De plus, le groupe s'est félicité de l'ouverture, par de nombreux pays, de Consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laayoune, qui constituent un levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional, et aussi continental.

La question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara, a rappelé la même source.

Ainsi, le groupe a fait part de son soutien aux efforts de l'envoyé personnel du

Secrétaire général des Nations Unies, Staffan De Mistura, pour la relance du processus politique exclusivement onusien sur la base du format consacré lors des deux tables rondes de Genève, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la dernière résolution 2602 du 29 octobre 2021, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et qui repose sur le compromis à ce différend régional.

Et de conclure que la résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus.

Le système "Tifli Moukhtafi", une nouvelle approche dans la recherche des enfants disparus et enlevés

Le lancement du système "Tifli Moukhtafi" marque le passage vers une nouvelle approche dans la recherche des enfants disparus ou enlevés, a affirmé, mardi à Kénitra, la présidente du Pôle de la coopération judiciaire internationale et des droits de l'Homme à la présidence du Ministère public, Ouafae Zouidi.

Cette initiative numérique est fondée sur la disponibilité des bases de données et des mécanismes du système d'alerte, et les opportunités offertes par la technologie et l'intelligence artificielle dans ce domaine, a-t-elle expliqué lors du lancement officiel du système "Tifli Moukhtafi", à l'initiative de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en partenariat avec la société "Meta".

Dans le même ordre d'idées, elle a estimé que le lancement de ce système établit une nouvelle vision dans le traitement de la question de disparition des enfants, et apporte de nouvelles solutions qui vont au-delà des moyens traditionnels limités utilisés pour la protection nécessaire des enfants disparus ou enlevés.

La Constitution marocaine stipule explicitement la nécessité d'assurer une protection juridique à tous les enfants sur le même pied d'égalité, quelle que soit leur situation familiale, a-t-elle poursuivi, notant qu'il s'agit d'un engagement que notre pays a cherché à renforcer par des pratiques opérationnelles dans le cadre desquelles le ministère public a accordé un intérêt particulier aux questions des enfants se trouvant dans diverses situations.

De son côté, le représentant du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ), Adil Bouhria, a exprimé l'adhésion du Conseil à tous les ef-



forts déployés pour renforcer le système de protection de l'enfance, dans le cadre de ses compétences et ses attributions constitutionnelles et légales, relevant que le CSPJ veille, dans ce contexte, à être en phase avec les progrès techniques et scientifiques nécessaires pour accroître l'efficacité de la performance judiciaire à cet égard.

M. Bouhria a souligné que le Conseil, partant de ses missions constitutionnelles liées essentiellement à la protection des droits et des libertés et à la garantie de la sécurité judiciaire, veille dans le cadre des objectifs tracés dans son plan stratégique 2021-2026, à prendre toutes les initiatives à même de promouvoir l'efficacité du système de justice pour la préservation de ces droits, au

premier rang desquels les droits des enfants.

Le Conseil oeuvre aussi à augmenter le nombre de magistrats spécialisés dans le domaine de l'enfance et de la famille, en prenant en considération les critères de compétence et de spécialisation pour assurer un traitement positif des affaires relatives à ces catégories vulnérables, a-t-il dit.

Il veille également à instaurer les mécanismes de coordination entre le pouvoir judiciaire et les départements concernés en vue de prendre des mesures au service des intérêts de l'enfant, a-t-il poursuivi, notant que partant de leur rôle, les tribunaux du Royaume, à leur tête la Cour de cassation, ont rendu des décisions visant la protection judi-

ciaire de l'enfant.

Pour sa part, la représentante de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP), Firdaouss Metqal, a indiqué que la catégorie des enfants utilise de plus en plus les appareils électroniques ce qui l'a rend plus exposée aux dangers, dont le harcèlement électronique.

Elle a relevé que la violence digitale peut conduire à des attitudes négatives avec de graves répercussions sur la sécurité et la santé des enfants victimes, conduisant ainsi à des troubles psychologiques, rappelant les initiatives prises par la CNDP sur les plans national et international pour sensibiliser les personnes concernées notamment les enfants et adolescents aux dangers du monde digital.

La Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation dévoile ses nouveaux services

La Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation a organisé, mardi à Agadir, une rencontre de communication au profit de la famille de l'éducation nationale dans la région de Souss-Massa, dans le but de présenter ses nouveaux services.

Cette rencontre, qui intervient dans le cadre de la nouvelle dynamique engagée par la Fondation sur le plan régional après une période d'arrêt exceptionnelle imposée par la pandémie de la Covid-19, avait pour objet d'accompagner les établissements privés d'enseignement et de formation de la région de Souss-

Massa intéressés par l'adhésion à cette institution.

Cette initiative a connu la participation de représentants de l'ensemble des pôles de services de la Fondation, ainsi que de plusieurs partenaires institutionnels qui étaient présents au niveau des stands d'accueil aménagés à cette occasion.

Ainsi, il a été procédé sur place au traitement de toutes les demandes d'adhésion à la Fondation, ainsi que celles ayant pour objet de bénéficier des différents services sociaux accessibles à la famille de l'éducation nationale.

Le directeur du pôle bancaire de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres

sociales de l'éducation-formation, Yassin Farahat, a indiqué que "la Fondation offre plusieurs services au profit de la famille de l'éducation, notamment l'assurance maladie, l'aide à l'acquisition d'un logement, ainsi que des prêts subventionnés accordés dans le cadre d'accords de partenariat avec les banques".

Dans le cadre de sa politique de communication et de proximité, la Fondation a organisé cette rencontre entre ses partenaires et ses adhérents, afin d'informer ces derniers au sujet des différents services et aides sociales offerts, a-t-il ajouté dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de

l'agence MAP.

"Nous sommes présents aujourd'hui à Agadir pour communiquer avec les adhérents de la Fondation Mohammed VI de Promotion des œuvres Sociales de l'éducation-Formation dans le but de les informer, ainsi que les partenaires de la Fondation, des nouveaux services que l'institution met à leur disposition", a déclaré de son côté le secrétaire général de la Fondation, Jamal Zitouni.

Il a précisé que cette réunion de communication constitue l'occasion de répondre aux différentes questions des adhérents de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales

de l'éducation-formation.

A cette occasion, deux réunions de communication ont été organisées avec des femmes et hommes de l'éducation, au cours desquelles les services les plus importants de la Fondation et ses projets à venir ont été présentés. Par ailleurs, des interventions ont été organisées pour discuter des demandes et suggestions des participants.

Il est à noter que la région Souss-Massa compte plus de 35.900 adhérents de l'institution, dont 58% appartiennent au secteur de l'éducation nationale, tandis que 4% d'entre eux travaillent dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Horizons

Décoloniser le leadership en santé mondiale



Gavi, l'Alliance du vaccin, a choisi un Africain comme nouveau directeur exécutif. La nomination de Muhammad Ali Pate, professeur à l'Université de Harvard, ancien ministre d'État nigérian de la Santé et Directeur mondial Santé, nutrition et population à la Banque mondiale, est un événement bienvenu pour l'ensemble des pays du Sud, qui sont terriblement sous-représentés dans le leadership mondial en matière de santé. Mais la sélection de Pate à elle seule ne corrigera pas ce déséquilibre.

La nomination de Pate a été largement saluée. Bill Gates de la Fondation Bill & Melinda Gates a tweeté : « Je ne doute pas qu'il tirera les leçons de sa carrière impressionnante au Nigeria et à la Banque mondiale pour s'assurer que les enfants aient accès à des vaccins vitaux. » Le président du Conseil d'administration de Gavi, José Manuel Barroso, ancien président de la Commission européenne, a fait écho de ce sentiment, en soulignant qu'il se réjouissait de « travailler en étroite collaboration » avec Pate pour promouvoir l'équité en matière de vaccins.

M. Barroso a raison de souligner la question de l'équité. Comme l'a démontré la pandémie de COVID-19, des disparités considérables subsistent dans la prestation des soins de santé à l'échelle mondiale, certains pays à revenu élevé ayant stocké des ressources salvatrices, en particulier des équipements de protection individuelle et des vaccins. Ce que les médias ont qualifié de « nationalisme vaccinal » était fondamentalement un égoïsme mortel, dont les pays du Sud ont payé le prix.

GAVI, en collaboration avec la Coalition pour les innovations en matière de

préparation aux épidémies (CEPI) et l'Organisation mondiale de la santé, ont tenté de prévenir ce résultat par le biais de l'initiative COVID-19 Vaccines Global Access (COVAX). COVAX qui a été considéré par ses créateurs comme la « seule solution véritablement mondiale » à la pandémie de COVID-19, car il était « le seul effort pour garantir que les populations de tous les coins du monde aient accès aux vaccins, « quelle que soit leur richesse ».

Mais COVAX ne s'est vraiment pas montré à la hauteur de cet idéal, notamment parce qu'il reflétait un état d'esprit colonial. Comme Ayoade Alakija, co-président de l'Alliance pour la distribution de vaccins de l'Union africaine (UA) l'a expliqué, les personnes derrière le COVAX « ne sont pas venues chez nous en Afrique, ne sont pas venues demander à nos dirigeants, ils ne sont pas venues à demander à nos citoyens : « Qu'aimeriez-vous faire ? »

Comme le suggère Alakija, le leadership a son importance. Bien que la réalisation des objectifs de santé mondiale doive être un effort collectif, le nom de ceux qui ouvrent cette voie peut faire toute la différence. C'est pourquoi il ne suffit pas simplement d'inclure des personnes ayant une variété de milieux et d'expériences vécues dans des initiatives de santé mondiale : des figures diverses doivent se voir offrir des occasions de diriger.

Jusqu'à présent, cela s'est rarement produit. Sur la base d'une enquête menée auprès de 198 organisations internationales, le rapport de Global Health 50/50 de 2020 a conclu que 83 % des dirigeants de la santé mondiale sont originaires de pays à revenu élevé, qui ne représentent

que 17 % de la population mondiale. En outre, 50 % des leaders mondiaux de la santé sont ressortissants de deux pays seulement : les États-Unis et le Royaume-Uni. En outre, 92 % des dirigeants de la santé mondiale ont obtenu leur diplôme universitaire dans les pays à revenu élevé, dont 8 % ont fréquenté Harvard. Ce schéma bien établi entrave sérieusement les progrès sur l'équité en matière de santé, notamment en matière de vaccins.

Il ne fait donc aucun doute que la nomination d'un Africain à la tête de Gavi est un pas dans la bonne direction. En outre, Pate semble s'engager à promouvoir un accès équitable aux vaccins. À cette fin, une priorité clé doit consister à obtenir une renonciation complète aux droits de propriété intellectuelle sur les vaccins contre la COVID-19, ainsi que sur les traitements et les diagnostics.

Comme l'a déclaré la Harvard Law School dans son Bill of Health, la décision ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce relative à l'Accord sur les ADPIC, adoptée en juin 2022, n'a produit qu'une dérogation limitée, couvrant les droits de brevet sur les vaccins et les données protégées des essais cliniques à utiliser dans la délivrance de l'approbation réglementaire. Pate doit travailler en étroite collaboration avec ses collègues nigériens et avec la Directrice Générale de l'OMC Ngozi Okonjo-Iweala pour obtenir une dérogation générale avant la prochaine pandémie.

Pour renforcer l'équité en matière de vaccins, il faudra également que les dirigeants africains réduisent leur dépendance à l'égard du financement des programmes de vaccination des enfants par les bailleurs de fonds. Bien que les taux de pauvreté en Afrique soient éle-

vés, les flux financiers s'éloignent du continent, avec près de 89 milliards de dollars de pertes par fuite illicite de capitaux chaque année. Les dirigeants des secteurs public, privé et à but non lucratif doivent bloquer ces fuites et en allouer les bénéfices pour faire progresser la réduction de la pauvreté et les objectifs de développement, notamment les impératifs de santé comme la vaccination.

Il est également nécessaire que les pays à revenu faible et intermédiaire jouent un rôle plus important dans la prise de décisions au sein du nouveau Fonds de lutte contre la pandémie de la Banque mondiale. Ce fonds a été créé précisément pour aider ces pays à investir dans leurs capacités de prévention, de préparation et de réponse aux épidémies et maladies infectieuses. Pourtant, le CDC africain – responsable de la coordination de la prévention et du contrôle des maladies pour les 55 États membres de l'UA – n'a pas encore été accrédité en tant qu'entité de réalisation. Il est certain qu'une agence qui supervise la sécurité sanitaire de 16 % de la population mondiale devrait être en mesure de participer pleinement au Fonds de lutte contre la pandémie. Voir Pate recevoir cette opportunité de leadership me rend à la fois fier en tant que confrère nigérian et porteur d'espoir pour l'avenir de la santé dans les pays du Sud. Mais pour décoloniser le secteur mondial de la santé et parvenir à une véritable équité en matière de santé, il faut faire davantage. La façon dont nous nous en tirons collectivement au cours de la prochaine pandémie en dépend.

Ifeanyi M. Nsofor
Université George Washington



L'UE veut faire le plein d'obus et d'«économie de guerre» pour l'Ukraine

«Activer le mode économie de guerre»: les ministres de la Défense de l'Union européenne devaient se réunir hier pour préparer un plan de livraisons de munitions à l'Ukraine, malgré des stocks sous pression, avec un premier volet d'urgence à un milliard d'euros. L'armée ukrainienne, qui en tire des milliers chaque jour pour repousser l'invasion russe, fait face à un manque criant d'obus de 155mm pour ses canons, ont mis en garde ces dernières semaines ses soutiens occidentaux.

Les ministres, réunis à Stockholm en présence du secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg et de leur homologue ukrainien Oleksii Reznikov, devaient plancher sur un plan en trois volets. L'objectif est d'avancer pour une adoption le 20 mars lors d'une réunion des chefs de la diplomatie européenne.

Fondé sur des gros achats communs pour rassurer les industriels sur la pérennité des commandes, le projet vise à la fois à répondre aux besoins immédiats de Kiev et à doper les capacités de l'industrie de défense européenne à plus long terme.

Le premier volet, conçu par les diplomates de l'UE, vise à



utiliser un milliard d'euros puisé dans la Facilité européenne pour la paix (FEP), afin de livrer d'ici quelques semaines des obus en stocks dans les armées des Etats membres. Les alliés européens de l'Ukraine ont déjà abondamment creusé dans leurs stocks militaires, avec un soutien chiffré à 12 milliards d'euros, dont 3,6 milliards provenant de la FEP.

Selon des responsables européens, il y a encore suffisamment d'obus de 155 mm en stock pour ne pas mettre les

pays de l'UE en danger. Mais les ministres de la Défense doivent détailler ce point. Le plan prévoit également des commandes communes pour les armées de l'UE et de l'Ukraine, visant à inciter les fabricants d'obus à augmenter leurs capacités. Des pays comme l'Estonie, qui avait proposé de faire encore plus (quatre milliards d'euros et un million d'obus), réclament d'aller plus loin.

"Selon les besoins ukrainiens, il leur faudrait au moins

350.000 obus de 155 mm par mois", dit à l'AFP Madis Roll, un responsable du ministère estonien de la Défense. L'UE veut aussi éviter de voir son plan freiné par la bureaucratie.

Une des questions reste de savoir si les commandes doivent être passées par l'agence de défense de l'Union européenne, ou par des Etats membres avec plus d'expérience de ce type de contrats.

Autre point de désaccord: l'hypothèse d'acheter des obus

hors d'Europe - façon d'aller plus vite selon certains, mais sans soutenir le complexe militaro-industriel européen, s'inquiètent d'autres.

Mais il y a désormais un consensus au sein des 27 sur le fait qu'après les nombreuses années de désinvestissement militaire post-guerre froide et de conflits dits asymétriques, il faut se retenir aux conflits entre grandes puissances.

"L'industrie européenne n'est pas préparée aux besoins d'un conflit de haute intensité", a mis en garde mardi le commissaire européen au marché intérieur, Thierry Breton.

"Notre industrie de la défense doit activer rapidement le mode «économie de guerre+», a-t-il plaidé devant les journalistes. Outre des commandes communes, le commissaire doit notamment plaider auprès des ministres du besoin de débloquer davantage de fonds pour des capacités industrielles et des prêts favorables.

Les discussions européennes interviennent alors que le président Volodymyr Zelensky vient d'ordonner à l'armée ukrainienne de renforcer la défense de la ville de Bakhmout, épicentre des combats menacée d'encerclement dans l'est du pays.

Enquête sur une entente illégale entre les grands du secteur des parfums et arômes

Quatre entreprises parmi les plus grands noms du secteur des parfums et des arômes dans le monde sont l'objet d'une enquête des autorités de la concurrence suisse qui soupçonnent des ententes illégales sur les prix et des manœuvres pour étouffer la concurrence.

La Commission de la concurrence suisse (COMCO) "dispose d'indices selon lesquels plusieurs entreprises actives dans la production de parfums ("francescos") auraient violé le droit des cartels", écrit la COMCO dans un communiqué, citant les entreprises Firmenich International SA (Genève), Givaudan SA (Genève), International Flavors & Fragrances Inc. (USA) et Symrise AG (Allemagne). La Commission européenne avait fait état mardi soir de cette enquête en cours mais n'avait pas cité les entreprises concernées.

"Il existe des soupçons que ces entreprises auraient coordonné leur politique de prix, empêché leurs concurrents de

fournir des clients déterminés et restreint la production de certains parfums", explique encore la COMCO.

Les parfums et arômes sont utilisés dans la fabrication de nombreux produits, dont notamment les produits cosmétiques, les produits de soins personnels, les détergents et les produits de nettoyage et le marché pèse des milliards de dollars.

"Des perquisitions ont été menées sur différents sites. Celles-ci ont été effectuées après consultation d'autres autorités de la concurrence, à savoir la Commission européenne, l'US Department of Justice Antitrust Division et la Competition and Markets Authority britannique", souligne la Commission suisse.

"Dans le cadre de l'enquête, il sera examiné s'il existe effectivement des restrictions de la concurrence interdites par le droit des cartels", souligne encore l'autorité de la concurrence, en ajoutant que la présomption d'innocence s'applique aux entreprises.

La Commission européenne a an-

noncé qu'elle avait mené mardi des inspections inopinées et l'exécutif européen dit craindre que "des entreprises et une association du secteur des parfums dans le monde entier aient pu enfreindre les règles de l'UE en matière d'ententes".

La Commission européenne rappelle aussi que les entreprises qui ont participé à une entente peuvent bénéficier d'une immunité ou d'une réduction significative de l'amende encourue si elles dénoncent ces pratiques et coopèrent avec les enquêteurs. Les deux entreprises suisses citées dans l'enquête comptent parmi les leaders dans ce secteur. Fondée en 1895, Firmenich est la plus grande entreprise privée du secteur. Ses maîtres-parfumeurs sont à l'origine de parfums à succès tels que Angel (Thierry Mugler), Acqua di Giò (Armani) ou Flower (Kenzo).

Longtemps très attachée à son indépendance, cette entreprise familiale doit fusionner avec le néerlandais DSM pour faire émerger un nouveau géant des parfums et arômes.

Firmenich, qui a un exercice décalé, avait annoncé le 16 février avoir enregistré une hausse de son chiffre d'affaires semestriel de 10,5% sur les six premiers mois de la période 2022/2023 à 2,4 milliards de francs suisses (2,4 milliards d'euros) malgré les pressions sur les produits alimentaires avec l'inflation.

Givaudan a pour sa part bouclé l'exercice 2022 sur une note contrastée, entre un bond de la parfumerie fine et une baisse des ventes d'arômes aux Etats-Unis au second semestre face à un ralentissement de la consommation.

Mais malgré un environnement qualifié de "très difficile", le groupe suisse a enregistré sur l'exercice 2022 un bénéfice net supérieur aux attentes, en hausse de 4,2% sur un an, à 856 millions de francs, et un chiffre d'affaires dans la lignée des prévisions, en hausse de 6,5% à 7,1 milliards de francs.

L'action Givaudan abandonnait 3,2% mercredi matin sur la place suisse à 2.711 CHF vers 08H15 GMT.

Les femmes manifestent pour leurs droits menacés à travers le monde

Les femmes devaient manifester en masse hier à travers le monde pour défendre leurs droits bafoués dans de nombreux pays.

Lors de cette journée internationale des droits des femmes, une multitude de rassemblements est prévue dans les grandes villes du monde, dont Madrid qui est habituellement le théâtre d'une gigantesque marée violette.

Talibans au pouvoir en Afghanistan, répression massive de la contestation provoquée en Iran par la mort de Mahsa Amini, remise en cause du droit à l'avortement aux Etats-Unis, conséquences de la guerre en Ukraine sur les femmes: les motifs de mobilisation sont nombreux. Les femmes "restent les premières victimes des guerres et sous-représentées dans les négociations diplomatiques", ont dénoncé mardi des responsables officiels devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

"L'égalité entre les sexes s'éloigne de plus en plus" et qu'"au rythme actuel, (l'organisation) ONU Femmes la fixe dans 300 ans", a déploré lundi le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, prenant l'exemple de l'Afghanistan où "les femmes et les filles ont été effacées de la vie publique".

"L'Afghanistan sous les talibans reste le pays le plus répressif au monde quant aux droits des femmes", a dénoncé la cheffe de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan

(Manua), Rosa Otounbaïeva, appelant les talibans à mettre fin "immédiatement" aux "restrictions draconiennes".

Les universités ont rouvert dans ce pays lundi après la longue coupure hivernale, mais seuls les hommes ont pu passer leur seuil, les femmes n'étant plus autorisées à étudier depuis le retour au pouvoir des talibans en août 2021.

L'UE a adopté des sanctions contre le ministre taliban de l'Enseignement supérieur Neda Mohammad Nadeem, "responsable de la violation généralisée du droit des femmes à l'éducation".

D'autres individus ou entités responsables de violations des droits des femmes en Iran, en Russie, au Soudan du Sud, en Birmanie ou en Syrie ont été également visés par ces sanctions.

A Londres, le musée Madame Tussauds devait marquer cette journée en dévoilant une nouvelle statue en cire de la suffragette Emmeline Pankhurst qui, en 1903, fonda la Women's Social and Political Union, pour revendiquer le droit de vote pour les femmes.

En Europe, des rassemblements étaient prévus hier dans plusieurs pays comme en France, où des manifestations pour exiger "l'égalité au travail et dans la vie" sont organisées dans environ 150 villes. Un nombre nettement supérieur à celui des années précédentes selon les organisateurs.

La contestation était notamment placée sous le signe de la lutte contre la réforme des re-



traites, accusée d'être injuste envers les femmes.

Ailleurs dans le monde, des manifestations ont été en revanche interdites comme à Lahore, dans l'est du Pakistan, pays conservateur et patriarcal, où les autorités ont justifié leur décision par les "panneaux et bannières controversés" brandis par les manifestantes abordant des sujets souvent tabous comme le divorce, le harcèlement sexuel ou les menstruations.

A Cuba, faute de pouvoir manifester librement, les organisations féministes indépendantes ont dû contourner, pour leur part les célébrations officielles en se mobilisant via une "manifestation virtuelle" sur les réseaux sociaux

où elles sensibilisent notamment sur les féminicides.

Au Mexique, c'est sous les slogans "Plus une seule femme assassinée" et "Contre la violence masculine et le travail précaire" que les manifestants devaient défilé dans les principales villes du pays, où 969 féminicides ont été recensés en 2022, selon les chiffres officiels.

En Colombie, des rassemblements étaient prévus pour réclamer des mesures contre l'augmentation du nombre de féminicides, passé de 182 en 2020 à 614 l'année dernière, selon les données du ministère public.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et la Première dame Jill Biden devaient remettre

à Washington le prix de la contribution "à un meilleur avenir" à "onze femmes extraordinaires du monde entier".

Les féministes devaient se mobiliser aussi tout particulièrement pour défendre le droit à l'avortement, remis en cause en particulier aux Etats-Unis par la décision de la Cour suprême de révoquer en juin l'arrêt "Roe v. Wade" de 1973 garantissant ce droit. En Europe, ce droit a aussi été fragilisé récemment en Hongrie et en Pologne.

"Nous luttons contre (...) un patriarcat (...) qui se bat sans répit contre nos droits, comme l'avortement, que nous avons obtenus en nous battant", dit le manifeste de la marche madrilène.

La Chine prête à aider le Sri Lanka à "alléger le fardeau de sa dette"

La Chine s'est dite mercredi prête à aider le Sri Lanka à "alléger le fardeau de sa dette", après l'annonce de la restructuration des prêts accordés

par Pékin. Cet accord de restructuration lève le dernier obstacle au déblocage pour l'île d'Asie du Sud d'un plan de sauvetage du FMI de 2,9 milliards de dollars.



"La Chine est prête à travailler avec les pays concernés et les institutions financières internationales pour jouer un rôle positif afin d'aider le Sri Lanka à faire face à ses difficultés actuelles, à alléger le fardeau de sa dette et à parvenir à un développement durable", a indiqué à la presse une porte-parole de la diplomatie chinoise, Mao Ning.

"La Banque d'import-export de Chine (Exim), en tant que créancier bilatéral officiel, a présenté une lettre de garantie financière au Sri Lanka le 6 mars", a-t-elle précisé.

Elle était interrogée sur les propos du président srilankais Ranil Wickremesinghe, qui a affirmé mardi que la Chine avait accepté de restructurer ses prêts au Sri Lanka.

L'île de 22 millions d'habitants a fait défaut sur sa dette extérieure de 46 milliards de dollars (43 milliards d'euros) en avril 2022, pendant une crise économique sans précédent qui a provoqué des

mois de pénurie de nourriture et de carburant au Sri Lanka.

Un peu plus de 14 milliards de dollars (13,1 milliards d'euros) de sa dette extérieure totale constituent des dettes bilatérales envers des gouvernements étrangers, dont 52% à la Chine.

Le Japon et l'Inde, autres grands créanciers du Sri Lanka avec ceux rassemblés au sein du Club de Paris, avaient déjà donné des assurances sur leur volonté de réduire le poids de la dette qui pèse sur l'île. Seule la Chine n'avait pas encore fait part de ses intentions.

Le gouvernement srilankais s'efforce d'obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un plan de sauvetage de 2,9 milliards de dollars (2,71 milliards d'euros) pour rétablir les finances publiques en ruines du Sri Lanka.

Après plusieurs mois de discussions, cette décision de la Chine ouvre la voie à une décision du FMI dès le 20 mars.

Portrait



Serkan
Sincan
*L'antiquaire
d'Antakya
qui refuse
d'abandonner
sa ville*

Les deux fauteuils de salon en tapisserie fatiguée à même le trottoir et le guéridon encombré de tasses de café sont devenus le symbole de la résistance d'une ville, Antakya, qui ne veut pas mourir.

Un mois après le séisme meurtrier du 6 février qui l'a ravagée sans laisser une seule de ses rues intactes et l'a vidée de ses habitants, l'ancienne Antioche, dans le Sud de la Turquie, trouve une lueur d'espoir chez Serkan Sincan, l'antiquaire de la rue Kurtulus, qui réchauffe les cœurs à coup de cafés serrés et de tubes de Pink Floyd. «Je suis revenu trois jours après (le séisme).

Tous ceux que je croisais me disaient, la Grande mosquée est à terre, la rue du Palais est à terre, l'église protestante, le palais du gouverneur... Serkan abi, mon frère, ta boutique est finie... Moi aussi je me sentais sombrer», raconte l'antiquaire de «Nostaljik Dükkan» (boutique de la Nostalgie), en énumérant les sites iconiques de la vieille ville. «Mais la maison était toujours debout et je me suis dit: Allah est grand!», rit-il, calé entre un portrait du fondateur de la république turque Mustafa Kemal et une copie amateur du «Cri» d'Edvard Munch, sous le drapeau turc accroché à la façade.

L'antiquaire de 51 ans prend alors ses quartiers au-dessus de la boutique, dans cette ancienne demeure plus que centenaire qui fut la propriété d'une famille chrétienne d'Antioche, restée intacte quand tout s'est effondré alentour. «D'ordinaire j'habite dans un appartement normal», précise-t-il, casquette rouge vissée sur le regard bleu.

La ville est entièrement plongée dans le noir et le quartier désert. A moitié rassuré le premier soir, il allume un feu qui, rapidement, attire les volontaires, les soldats et policiers en patrouille ainsi que les rares promeneurs qui viennent avec douleur contempler le désastre: les belles maisons de pierre blonde éboulées, les tables des restaurants chic encore dressées sous les poutres écroulées, leur café familial... Même les chats perdus qui se faufilent dans le chaos des ruines trouvent rapidement le chemin de Nostaljik Dükkan - où les attend toujours une assiette de croquettes.

Miraculeusement, le capharnaüm de la boutique, dispersé entre ses petits salons et noyé de poussière, a résisté aux mouvements de colère de la terre. Les petites tables sont couvertes de bibelots, de porcelaine, de vases et de plateaux en argent, les

murs de tapisseries allégoriques et de croûtes orientalistes.

«La musique, j'ai commencé la semaine dernière quand les ouvriers des telecom m'ont branché sur leur installation», précise Serkan Sincan qui alterne selon les heures opéra, rock et variété turque.

Il fait aussi office de muezzin, à voix nue, les imams ayant déserté - «ils ont eu la frousse» se marre-t-il. Antioche, Antakya, Hatay: la ville située à un jet de pierre de la Syrie, un temps française sous le mandat (1920-1939), a toujours mêlé musulmans, chrétiens, juifs, arabes, arméniens... un symbole de diversité culturelle et religieuse, creuset de communautés cher au cœur de ses habitants. «Hatay, j'en fais une affaire personnelle», aurait martelé Mustafa Kemal Atatürk, exigeant lors des négociations sur le tracé des frontières de la Turquie moderne qu'Antakya lui soit attribuée - malgré la contestation syrienne.

«Pour nous, tout le monde est sur le même plan», insiste Serkan Sincan qui vénère le père de la nation. Même si les multiples tremblements de terre subis à travers les siècles et les vicissitudes du temps — telle la proximité du conflit syrien — ont entamé cette belle idée. Pour l'heure, il

s'y accroche et son carré de trottoir est devenu l'unique lieu de socialisation dans la ville blessée.

«J'avais l'habitude de venir ici, la veille du tremblement de terre j'y avais acheté un livre pour enfants... Quand j'ai vu que la boutique était toujours debout, j'ai repris espoir pour la première fois», confie Özgel Eser, une institutrice âgée de 36 ans. Un bénévole de la ville de Konya (centre-ouest) s'arrête déposer des douceurs de sa ville; un groupe de copains de Besiktas, quartier populaire d'Istanbul, accourus comme bénévoles se retrouve là chaque soir.

Un pick-up d'Izmir dépose des repas chauds pour toute la compagnie. Serkan Sincan s'attend à ce que les autorités lui demandent d'évacuer la Nostaljik Dükkan quand commenceront les travaux de rénovation — et, avant eux, de déblaiement. «Je cherche un nouveau lieu, plus grand: on était six antiquaires à Antakya, je suis le dernier, les autres ont été détruits».

A la nuit tombée, Serkan Sincan se lève et, les mains en porte-voix, entame l'adhan, l'appel à la prière, en descendant la rue Kurtulus rendue à l'obscurité.



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinnubga
 07:40 : Arrouad
 08:35 : Amoud-dou
 09:30 : Oulad Imekhtar
 10:25 : Serba
 11:00 : Oussrati
 12:00 : Rouh Al Mouwatana
 12:10 : ser lkdim
 12:50 : Capsule Stand up
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Ouyoune Ghaïma
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Noujoum al aoula
 16:40 : Chabab fil wajiha
 17:40 : Bin Lbareh w Lyoum
 18:10 : Machi Bhalhom
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Serba
 19:30 : Lflouka
 19:40 : Rad Al Bal
 19:45 : Capsule Stand up
 19:55 : ser lkdim
 20:30 : JT Principale
 21:30 : Al rahalyat
 22:30 : Ilm wa Hadara
 23:00 : Dernier Bulletin D'information
 23:20 : Nisf Kamar
 00:00 : Amelay
 01:00 : El Haoudaj
 01:55 : Machi Bhalhom
 02:10 : Serba
 02:50 : ser lkdim
 03:30 : Oulad Imekhtar
 04:30 : Tinnubga
 05:00 : Arrouad
 06:00 : Amoud-dou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:45:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 08:10:00 : RACHID SHOW
 09:25:00 : FEUILLETON : AL IRT
 09:55:00 : MAGAZINE : CAPSULES FICAM
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:05:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : Dima jirane
 12:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE AKHIR TAMANE
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 14:30:00 : FEUILLETON : AL IRT
 15:00:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 16:30:00 : : SABAHYAT 2M
 17:20:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 17:25:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
 17:25:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
 17:40:00 : SERIE : MINI-VAR
 17:45:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 17:55:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:05:00 : FEUILLETON : HOURIA
 18:50:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
 18:55:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 19:05:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:30:00 : METEO
 20:35:00 : ECO NEWS
 20:45:00 : AL MASSAIIYA
 21:15:00 : ECO NEWS
 21:15:00 : METEO
 21:25:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 22:15:00 : MAGAZINE : AL MILAF
 23:15:00 : MAGAZINE : NIDAE
 23:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:05:00 : MAGAZINE : INVITE SPECIAL
 01:50:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 02:45:00 : MAGAZINE : 2M MAG
 04:05:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 05:05:00 : FEUILLETON : HOURIA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 09h15 : Téléshopping
 09h55 : Familles nombreuses
 10h30 : Amour, gloire et beauté : Série
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h50 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Sugar baby malgré moi : Téléfilm
 15h25 : Piégée par mon sugar daddy : Téléfilm
 15h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL divertissement
 18h30 : Ici tout commence : Série
 19h10 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 20h55 : C'est Canteloup
 21h10 : Safe : Série
 22h55 : Safe : Série
 01h35 : Esprits criminels : Série
 03h10 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place
 11h20 : Chacun son tour : Jeu



11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h05 : Affaire conclue : Magazine
 18h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 20h45 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 22h15 : Envoyé spécial : Magazine
 23h00 : Complément d'enquête : Magazine
 00h15 : Nous, les Européens
 23h50 : 13h15 le dimanche
 02h20 : Ca commence aujourd'hui
 03h20 : Affaire conclue
 04h15 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
 06h45 : M6 music kid
 07h10 : M6 boutique kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ca peut vous arriver
 11h30 : Ca peut vous arriver chez vous
 12h30 : L'œil de Philippe Cave rièvre : Divertissement
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Un jour, un doc : Magazine
 16h55 : Le château de mes rêves : Magazine
 16h55 : La meilleure boulangerie de France : Divertissement
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série française
 21h10 : Pékin express : Divertissement
 01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h55 : Manayek : Manayek : trahison dans la police :



Série
 22h25 : Manayek : trahison dans la police : Série
 00h35 : Le gout de la svane : Documentaire
 01h20 : Brésil et le cas Lula da Silva



06h00 : Okoo. Dessins animés
 08h30 : Envie dehors
 09h10 : Dans votre région
 10h55 : Outremer le mag
 11h25 : Outremer l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h00 : Le Renard : Série
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Questions pour un

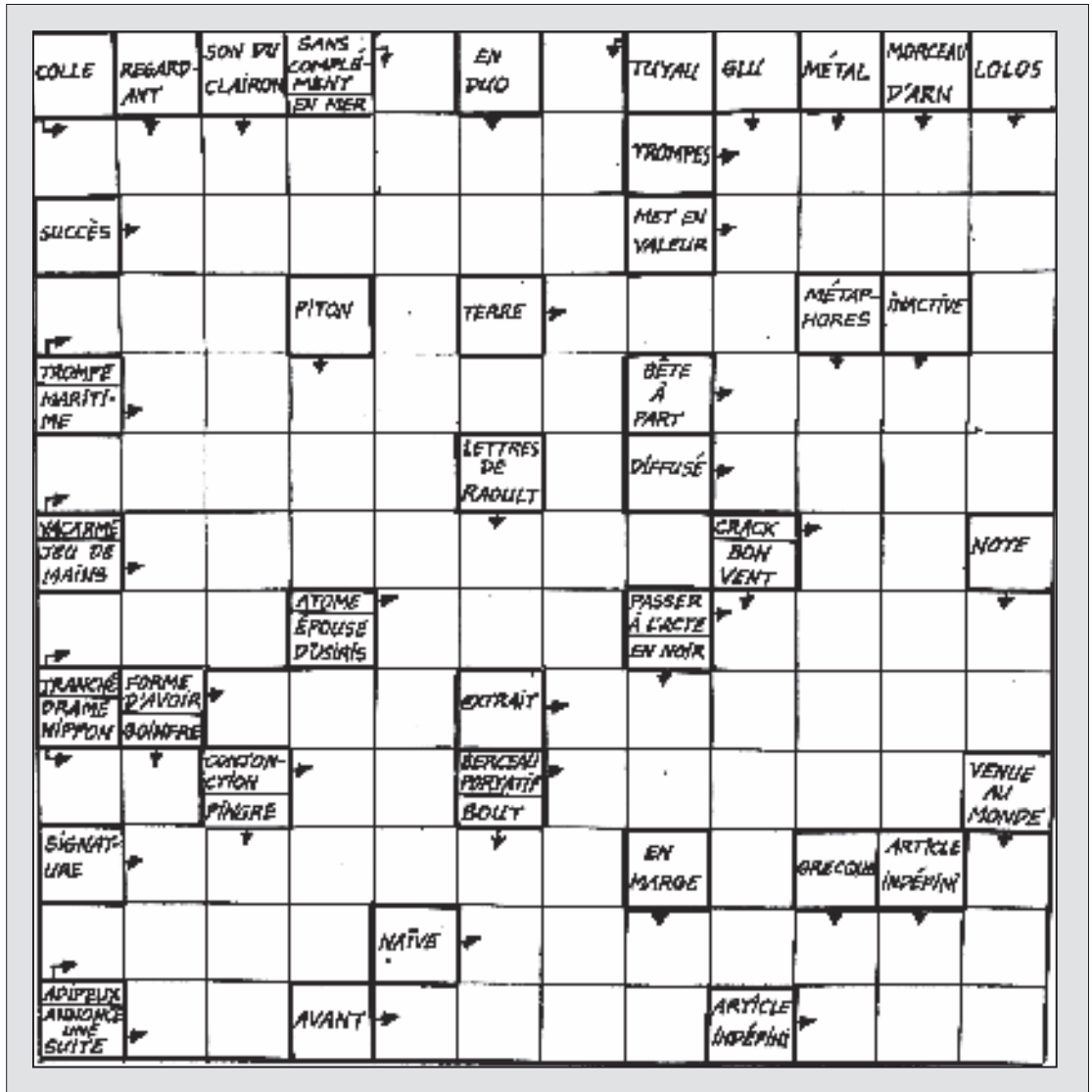


champion : Jeu
 18h30 : Le 18-30
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Sauveteurs de saison : Magazine
 20h20 : Samedi d'en rire, la quotidienne
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : La malediction de Provins : Téléfilm
 23h00 : La France en vrai : Magazine
 01h05 : ORTF : Documentaire
 02h50 : Les carnets de Julie
 03h45 : Outremer : story

Jeux & Loisirs

Mots fleches

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com



Solution mots fléchés



Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzarir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounir
Rkia Ait Dahman
Siham Zatter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

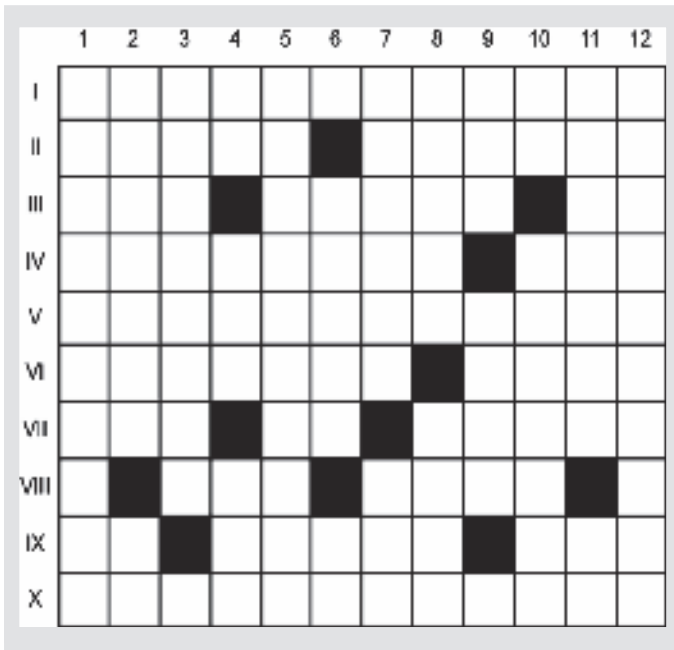
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017 www.ojd.ma

Mots croisés



Horizontalement.

- I. Ceux-là, ils nous évitent de voir trente-six chandelles.
- II. Mise de côté - Prit l'eau.
- III. Toujours plus ultra. a lire en premier. -Tête bêche.
- IV. Fait d'hiver. - Un objectif de la guerre du golf.
- V. Label du clochard (3 mots).
- VI. Sans force. - Il ne manque pas de classe.
- VII. Les hommes de Londres. - il se rit des Dames. - Flûte d'alors.
- VIII. N'avait pas son pareil pour jouer aux dames.- Familier de l'opéra et deux fois plutôt qu'une.
- IX. En phase. - Le coucher du Roi. -Gravé dans le marbre.
- X. Qu'est-ce qu'elles peuvent nous exciter ! (3 mots).

Verticalement.

- 1. Tapage nocturne.
- 2. Compétent. - article de cuisine.
- 3. Qu'est-ce qu'elle peut nous exciter !
- 4. Vise au coeur. -On le met dans le domaine du rêve. - ou l'on a perdu le nord.
- 5. A la pointe du combat (3 mots).
- 6. Son père était Pieux. - Désormais inutile.
- 7. Plus elles sont sympathiques, moins on peut les voir. - Edward pour rose.
- 8. S'en prendre au Roi. - On la met en cartes.
- 9. Ce n'est pas avec la main qu'on le flatte. - Cé-rémonie funèbre .
- 10. Négation. - A l'origine de la guerre des boutons.
- 11. Désormais privatisée en Italie. - Château d'eau.
- 12. Cliche'.

Grilles de sudoku

Facile

5			3 9					
		8	2 7		3		1	
	2							7
	4 3	8		5	9			
	1 6 7		3 2 4					
8	2			9 7 6				
1						3		
2		4		3 5 1				
			1 8				2	

Moyen

		9			6 7 4			
		2			3			6
	3		5 4					
8			6			5		
1		5				9		7
		4			5			2
				6 9			7	
9			3				1	
	8 3 1						4	

Difficile

7			9	4	6			
			2					
	5		3	1				
	6				7 2			
		1			8			
9 4						1		
		8	7	6				
		3						
1	2	4						5

Expert

	6		8		4			
7	5			1				
						3 9		
	4		9 1					5
		9				1		
2				6 3			4	
	5 6							
			1			8		3
	8	9					2	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudokuhder

Facile

3 7 4	2 1 9 6 8 5							
1 6 8	5 7 4 3 2 9							
5 2 9	3 8 6 1 4 7							
8 3 7	1 9 2 4 5 6							
2 4 1	7 6 5 9 3 8							
9 5 6	8 4 3 2 7 1							
7 1 3	9 2 8 5 6 4							
6 9 5	4 3 7 8 1 2							
4 8 2	6 5 1 7 9 3							

Moyen

2 3 9	6 5 8 1 7 4							
4 7 8	1 2 9 6 3 5							
1 6 5	7 3 4 2 9 8							
7 9 3	4 6 5 8 1 7							
5 1 4	3 8 2 7 6 9							
8 2 6	9 7 1 5 4 3							
9 8 7	5 1 3 4 2 6							
3 5 1	2 4 6 9 8 7							
6 4 2	8 9 7 3 5 1							

Difficile

6 2 7 8	5 1 9 3 4							
5 9 3 6	7 4 2 1 8							
1 4 8	2 3 9 6 5 7							
7 8 9	1 6 5 3 4 2							
4 3 1 9	2 8 7 6 5							
2 5 6 3	4 7 8 9 1							
8 1 2 5	9 6 4 7 3							
9 7 5 4	8 3 1 2 6							
3 6 4 7	1 2 5 8 9							

Expert

7 6 5 1 8 3	4 2 9							
4 3 2 5 9 7	6 1 8							
8 9 1 6 2 4	7 5 3							
3 5 6 8	7 9 2 4 1							
9 2 7 3 4 1	5 8 6							
1 8 4 2 6 5	3 9 7							
6 1 9 4 3 2	8 7 5							
5 4 8 7 1 6	9 3 2							
2 7 3 9 5 8	1 6 4							

Solution mots croisés



Economie

Marrakech : Hausse de 0,8% de l'IPC en janvier dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC), dans la ville de Marrakech, a connu, au cours du mois de janvier dernier, une hausse de 0,8% par rapport au mois précédent, en passant de 115,4 à 116,3.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1,8% de l'indice des produits alimentaires et d'une baisse de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, a indiqué la Direction régionale du Haut-Commissariat au plan (HCP) à Marrakech-Safi dans sa note de synthèse sur l'évolution de l'IPC dans la ville de Marrakech entre décembre 2022 et janvier 2023.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré entre décembre 2022 et janvier 2023, une hausse notamment pour les prix des «Poissons et Fruits de mer» avec 6,1%, des «Fruits» avec 3,8%, des «Viandes» avec 2,7%, des «Légumes» avec 2,4%, du «Lait, Fromage et Œufs» avec 2,1%, des «Huiles et graisses» avec 0,7%, des «Eaux minérales, Boissons rafraichissantes, Jus de fruits et de légumes (ND)» avec 0,5%, du «Pain et céréales» avec 0,4% et du «Sucre, Confiture, Miel, Chocolat et Confiserie» avec 0,3%, précise la même source.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC du mois de janvier 2023 dans la ville de Marrakech, a enregistré une hausse de 10,2% en passant de 105,5 à 116,3, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 19,9% et de celui des produits non alimentaires de 3,3%, rapporte la MAP.

Les hausses des produits alimentaires observées au cours du mois de janvier 2023 comparé au même mois de l'année précédente, concernent principalement les «Légumes» avec 36,5%, les «Huiles et graisses» avec 35,2%, les «Fruits» avec 33,2%, le «Lait, Fromage et Œufs» avec 20,3%, le «Pain et céréales» avec 13,4%, les «Viandes» avec 12,0%, les «Poissons et fruits de mer» avec 11,6%, les «Eaux minérales, Boissons Rafraichissantes, Jus de Fruits et de Légumes (ND)» avec 7,3%, le «Café, thé et cacao» avec 4,5% et le «Sucre, Confiture, Miel, Chocolat et Confiserie» avec 3,3%.

Cernant les variations des produits non alimentaires enregistrées au cours du mois de janvier 2023 comparé au même mois de l'année précédente, elles vont d'une hausse de 0,1% pour la «Santé» à 8% pour le «Transport».

Au niveau national, l'IPC a connu, au cours du mois de janvier 2023, une hausse de 0,5% par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de 1,4% de l'indice des pro-

Quand la junte féminine subit le revers de la médaille

Les NTIC, une avancée technologique à double tranchant pour les femmes

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) apportent confort et progrès. Cependant, la prolifération de celles-ci n'a pas que des avantages. Le revers de la médaille est qu'elles contribuent aussi à l'émergence de la violence numérique, sous toutes ses formes, à l'égard des femmes.

C'est ce qui ressort sans équivoque de la récente note d'information du Haut-commissariat au plan (HCP), publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme - 2023, placée, cette année, sous le

thème «Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes».

En effet, selon une de analyse de l'organisme public, «avec cette prolifération des NTIC et l'expansion des réseaux sociaux, la violence numérique, sous toutes ses formes, a émergé», souligne-t-elle dans cette publication dont l'objet est d'apporter un éclairage sur les inégalités hommes-femmes en matière d'accès aux outils numériques et de cyber-violence à l'égard des femmes et des filles dans les espaces numériques.

Il ressort des données publiées par le HCP qu'«avec une prévalence de 14%, près de 1,5 million de femmes sont victimes de violence électronique aux moyens de courriels électroniques, d'appels téléphoniques, de SMS, etc.», indique le HCP de même source.

«Le risque d'être victime de ce type de violence est plus élevé parmi les citadines (16%), les jeunes femmes âgées de 15 à 19 ans (29%), celles ayant un niveau d'enseignement supérieur (25%), les célibataires (30%) et les élèves et étudiantes (36%)», précise-t-il.

Dans sa note, le Haut-commissariat précise que cette forme de violence est dans 73% des cas le fait d'un homme inconnu.

Quant au reste des cas de cyber-violence, il est intéressant de constater qu'«il revient, à part égale de près de 4%, à des personnes ayant un lien avec la victime notamment le partenaire, un membre de la famille, un collègue de travail, une personne dans le cadre des études ou un(e)

ami(e)», souligne le Haut-commissariat de même source.

En fin de compte, «cette forme de violence contribue à hauteur de 19% à l'ensemble des formes de violence à l'égard des femmes», conclut l'institution publique précisant que cette contribution s'élève à 34% pour les filles âgées de 15 à 19 ans et à 28% pour les femmes âgées de 20 à 24 ans.

Dans sa note, le Haut-commissariat constate toutefois une amélioration de l'accès des femmes aux NTIC. Pour preuve, entre 2015 et 2020, la part des femmes, âgées de 5 ans et plus, possédant un téléphone mobile est passée de 92,2% à 94,9% ; tandis que celle des hommes est passée de 95,5 % à 96,4% sur la même période.

A noter que, durant le confinement, «le temps moyen d'utilisation des Smartphones, des tablettes ou ordinateurs pour la communication, la socialisation et les loisirs à travers les réseaux sociaux a été de 1h40mn pour les personnes âgées de 15 ans et plus, 1h57mn par les hommes et 1h23mn les femmes, 2h01mn en milieu urbain et 1h01mn en milieu rural», rappelle le HCP.

Selon les résultats de l'enquête par Panel sur les répercussions de la pandémie COVID-19 sur la situation des ménages, réalisée par le HCP en trois passages entre 2020 et 2022, ce temps est plus long parmi les jeunes de 18 à 24 ans (3h05mn), parmi ceux ayant le niveau d'enseignement supérieur (3h01mn) et ceux en cours d'études ou de formation (3h30mn), précise l'organisme.

Le HCP rapporte, en outre, qu'avant le confinement, plus de la moitié des Marocains (51,5%) y ont consacré «plus de temps, 53,3% des hommes et 49,4% des femmes, 38,2% autant de temps, 38,4% des hommes et 37,8% des femmes, et 8,8% moins de temps, 7,1% des hommes et 10,8% des femmes».

Par ailleurs, poursuit le Haut-commissariat, 1,5% de la population, 1,2% des hommes et 2% des femmes, ont exercé cette activité pour la première fois pendant cette période.

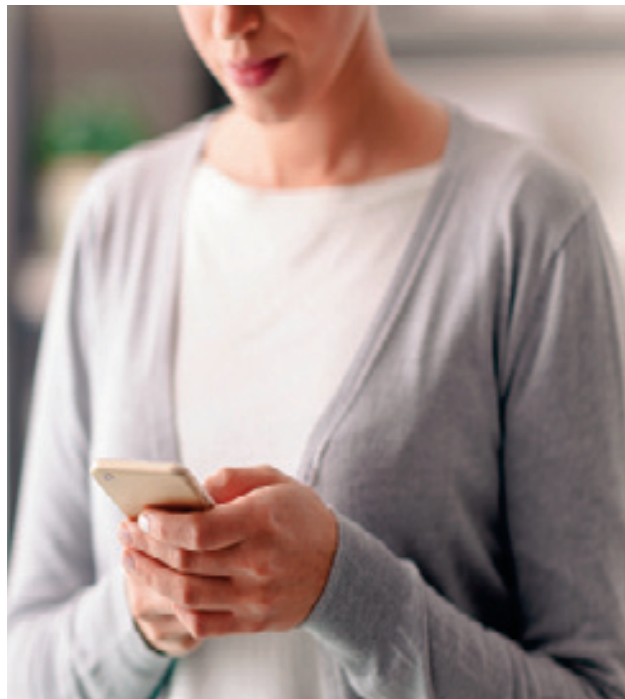
La détention d'un compte bancaire demeure marquée par un net écart entre les deux sexes

Autre constat : à la sortie de la crise sanitaire, il a été constaté que «ce temps moyen a baissé à 48mn, 54mn pour les hommes et 42mn pour les femmes, 1h0mn pour les citadins et 26mn pour les ruraux».

Et le HCP de préciser : 1h35mn pour les personnes ayant le niveau des études supérieures, contre 17 min pour les sans niveau scolaire, 1h45mn pour les étudiants contre 50mn pour les actifs occupés et 37mn pour les femmes au foyer, 1h31mn pour les jeunes de 15 à 24 ans contre 36mn pour les personnes âgées de 45 à 59 ans.

Enfin, toujours selon le Haut-commissariat, «au plan de la bancarisation, la détention d'un compte bancaire demeure marquée par un net écart entre les deux sexes : 71% des bancarisés âgés de 15 ans et plus sont des hommes et 29% des femmes.

Alain Bouithy



L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication contribue à hauteur de 19% à la violence à l'encontre des femmes

Une startup marocaine remporte la médaille d'or au Salon international des inventions au Koweït

Le Maroc, représenté par la startup "Corail", a remporté la médaille d'or au 13e Salon international des inventions du Moyen-Orient (IIFME), qui s'est tenu récemment dans l'Etat du Koweït, avec la participation de 235 inventeurs représentant 40 pays arabes et étrangers. L'entreprise marocaine "Corail" a été couronnée de l'or en reconnaissance de son innovation unique qui permet aux acheteurs en magasin de numériser les tickets d'achat sur leur application mobile, en s'affranchissant du processus d'impression traditionnel. Le directeur exécutif de l'entreprise Moulay Abdellah Jalal a exprimé, dans un communiqué, sa fierté de ce prix, soulignant que le Salon organisé par le Club scientifique du Koweït

est l'un des plus réussis. Plusieurs délégations arabes et internationales et des ambassadeurs ainsi que des membres de la communauté marocaine, des investisseurs du Koweït et des pays du Golfe et la Chambre de commerce et d'industrie du Koweït, ont visité le pavillon marocain et exprimé leur admiration pour la capacité et la créativité des inventeurs marocains. Au cours de cette cérémonie, à laquelle a pris part l'ambassadeur du Maroc au Koweït, Ali Bennaïssa, le ministre koweïtien de l'Information et ministre d'Etat chargé de la Jeunesse, Cheikh Salman Sabah Salem Al-Hamoud Al-Sabah, a rendu un vibrant hommage aux inventeurs vainqueurs du Salon.

Le dirham s'apprécie par rapport au dollar

Le dirham s'est apprécié par rapport au dollar, selon la note d'Attijari Global Research (AGR) « Weekly Mad Insights – Currencies » de la période du 27 février au 3 mars 2023.

La paire USD/MAD a baissé ainsi de 0,14% passant de 10,41 à 10,39, souligne AGR, notant que cette évolution s'explique par un effet panier de -0,13% en lien avec l'appréciation de l'euro cette semaine.

L'effet marché demeure quasi-neutre, relève AGR, précisant que les spreads de liquidité du dirham sont restés quasi stables cette semaine à 3,35%. Pour leur part, les flux imports de-

meurent toujours plus importants que les flux exports. Ces spreads élevés exercent des pressions sur le dirham.

"Ils se justifient par la persistance au contexte inflationniste à l'échelle internationale", explique la même source.

Par ailleurs, la volatilité de la paire EUR/USD reste principalement sensible à l'évolution de l'inflation aux Etats-Unis et en zone euro. "Nous recommandons aux exportateurs en dollar de réduire leur exposition aux opérations de couverture à CT afin de bénéficier de la stabilité ponctuelle de la paire USD/MAD", indiquent les analystes d'AGR.

Le Maroc, en tête des pays africains au niveau de la dynamique ferroviaire

Une évolution qui converge avec les objectifs de l'agenda 2063 de l'Union africaine pour un continent plus intégré et plus uni

Le Maroc arrive en tête des pays africains au niveau de la dynamique ferroviaire, a souligné, mardi à Marrakech, le président de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), Krzysztof Mami ski.

Intervenant à la 11^e édition du Congrès mondial de l'UIC sur la grande vitesse tenu sous le thème "La grande vitesse ferroviaire : la bonne vitesse pour notre planète", M. Mami ski a relevé que les nouvelles infrastructures dédiées au transport, réalisées au Maroc, témoignent de cette dynamique, qui converge avec les objectifs de l'agenda 2063 de l'Union africaine pour un continent plus intégré et plus uni, rapporte la MAP.

L'un des aspects de cette vision consiste à développer des lignes de trains à grande vitesse en vue de

fluidifier le trafic des marchandises et des services et la mobilité des personnes, a-t-il ajouté, relevant que l'UIC renouvelle son soutien plein et entier à cette vision pertinente du Maroc. M. Mami ski a indiqué que l'objectif consiste à renforcer la connexion ferroviaire et à réduire le coût de transport ainsi qu'à diminuer la pression croissante sur les systèmes de transport actuels et futurs.

Et de faire remarquer que les solutions adoptées pour les lignes de trains à grande vitesse adaptées à la croissance de la mobilité durable sont en permanente évolution, mettant en relief la pertinence de la thématique du congrès, qui se penche sur l'évolution du développement actuel des trains à grande vitesse à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, il a noté que le réseau mondial des lignes de trains à grande vitesse a connu une évolution importante en dépit des

répercussions négatives de la pandémie de Covid-19, passant de 44.000 km en 2020 à 59.000 km en 2022, soit une évolution de plus de 30%, relevant que le nombre de pays ayant adopté ce mode de transport ne cesse d'augmenter.

S'agissant des défis mondiaux à relever aujourd'hui, il a cité certains se rapportant aux systèmes de transport, à la décarbonation de l'économie aux niveaux national, local et mondial, à l'instauration d'une nouvelle situation économique, en plus de défis politiques exigeant de nouvelles activités et solutions liées à la mobilité pour la lutte contre les changements climatiques, appelant tous les intervenants dans le secteur de la mobilité à davantage d'implication pour rechercher toutes les solutions innovantes selon la méthodologie de l'UIC fondée sur les valeurs de solidarité, d'unité et d'universalité.

Placée sous le Haut Patronage



de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 11^e édition du Congrès mondial de l'UIC sur la grande vitesse connaît la participation de représentants d'organisations ferroviaires internationales, de responsables gouvernementaux, de dirigeants d'entreprises ferroviaires, d'experts, de gestionnaires spécialisés dans le

rail grande vitesse, de chercheurs, et d'industriels du ferroviaire.

Organisé sous l'égide de l'UIC et de l'Office national des chemins de fer (ONCF), le Congrès mondial de l'UIC comporte des tables rondes, des sessions parallèles, outre une journée entièrement dédiée à des visites techniques.

La conformité aux normes du GAFI, fruit d'une mobilisation à l'échelle nationale

La mise en œuvre du plan d'action du Maroc pour se conformer aux normes du Groupe d'Action Financière Internationale (GAFI) est le fruit d'une mobilisation et d'une coordination à l'échelle nationale, assurées dans le cadre d'une Commission interministérielle présidée par le Chef du gouvernement, a affirmé Nabil Badr, adjoint à la responsable de supervision bancaire de Bank Al-Maghrib (BAM).

Des plans d'action sectoriels ont été déployés pour que les différentes parties prenantes concernées, départements ministériels et autorités, mettent en œuvre les actions relevant de leurs attributions, a souligné M. Badr dans une interview accordée à la MAP.

Il a, dans ce sens, mis en exergue l'institution d'une Commission nationale chargée

de l'application des Sanctions financières ciblées (SFC), et composée des représentants de l'ensemble des autorités et administrations concernées, ainsi que la mise en place d'une supervision basée sur les risques par les autorités de contrôle du secteur des entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), en tant que chantiers prioritaires mis en place pour atteindre les objectifs escomptés. Et de noter que les autorités de contrôle du secteur financier avaient déjà adopté depuis plusieurs années une approche basée sur les risques dans leur processus de contrôle. Celle-ci a davantage été renforcée pour couvrir le respect par les institutions financières des obligations relatives à l'application des SFC.

En ce qui concerne l'amélioration et la

diversité des déclarations de soupçon, M. Badr a fait savoir qu'elles sont le résultat d'actions de formation et de sensibilisation organisées au profit des assujettis relevant du secteur financier, ainsi que d'échange d'expériences entre les acteurs de l'écosystème.

Ces progrès reflètent également la sophistication des outils de monitoring des opérations et de surveillance des risques et un renforcement de la veille sur l'évolution des techniques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, a-t-il poursuivi.

Le responsable a, par la même occasion, relevé que la sortie du Maroc de la liste grise du GAFI aura des "impacts positifs" sur l'économie et le système financier marocain, à travers notamment la consolidation de la

réputation du pays, le renforcement de son éligibilité aux opérations de financement de bailleurs de fonds étrangers, la consolidation des relations de correspondent Banking entre les banques marocaines et les banques étrangères et l'allègement des formalités et délais de traitement des transactions financières et commerciales avec l'étranger.

Il a également relevé l'impératif d'une mise en conformité permanente par rapport aux normes internationales qui sont en constante évolution au regard de la sophistication des techniques et moyens utilisés par les criminels, outre le maintien de la mobilisation et de la coordination au niveau national entre les secteurs public et privé, en tant que moyens pour accompagner ces développements.

Art & culture

La Ligue des écrivaines d'Afrique, un projet intellectuel au service d'un continent solidaire et culturellement intégré

La présidente de la Ligue des écrivaines du Maroc et présidente du comité préparatoire du congrès constitutif de la Ligue des écrivaines d'Afrique, Badia Radi, a déclaré, mardi à Rabat, que cette nouvelle organisation est un projet intellectuel qui aspire à faire du continent africain un continent solidaire et culturellement intégré.

Lors d'une conférence de presse présentant les préparatifs du congrès constitutif, qui se tiendra jeudi à Rabat, sous le thème "Pour renforcer les voies de partenariat culturel africain", Mme Radi a indiqué que cette Ligue, nouvellement créée, vise à faire connaître le patrimoine littéraire africain exceptionnel qui traduit un continent fier de sa culture et qui envisage l'avenir avec confiance.

Au cours de cette rencontre, à laquelle ont participé des membres du bureau exécutif de la Ligue des écrivaines du Maroc ainsi que des membres de la commission préparatoire du congrès constitutif de la Ligue des écrivaines d'Afrique, Mme Radi a souligné que l'idée de créer cette institution traduit l'ambition de tout un continent à faire connaître davantage sa culture riche et diversifiée et à promouvoir la coopération, l'échange et le partage d'expériences culturelles diverses.

Le Congrès constitutif de la Ligue des écrivaines d'Afrique verra la participation de conférencières issues d'une



quarantaine pays africains et 130 écrivaines et conférencières marocaines, dont des MRE, a-t-elle noté, soulignant qu'il s'agit d'un grand projet intellectuel et culturel, dont la préparation a été assurée par la Ligue des écrivaines du Maroc pendant des mois, en partant de plusieurs rencontres d'échange et dialogues intellectuels et culturels organisés avec un groupe d'écrivaines arabes et africaines à travers les différentes branches de la Ligue et les différents pays du monde.

De son côté, Mme Zhor Karam du comité préparatoire du congrès, a indiqué dans une déclaration à la MAP, que cette conférence de presse vise à impliquer les médias marocains pour faire connaître le congrès constitutif

de la Ligue des écrivaines d'Afrique, qu'abritera la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc ; tout en qualifiant les médias de partenaire essentiel dans ce projet culturel, elle a relevé que cette conférence est l'occasion de faire le point sur le déroulement des travaux de sa commission préparatoire.

Mme Fatima Ndiaye, chargée des relations avec l'Afrique au sein du comité préparatoire du congrès a, quant à elle, estimé que le Congrès constitutif de la Ligue des écrivaines d'Afrique est un projet de développement pour renforcer la coopération Sud-Sud et une initiative qui contribuera principalement à renforcer une diplomatie culturelle capable d'influencer les sociétés africaines, et à remédier

à certains stéréotypes dans les pays de cette région.

Le congrès sera marqué particulièrement par la ratification du projet de la Ligue des écrivaines d'Afrique "qui œuvre à unifier les voix culturelles et intellectuelles des femmes africaines et à l'introduction de la diversité culturelle et du multilinguisme dans le continent, ainsi qu'à la création de ligues locales dans tous les pays, afin qu'elles servent de pont de partage, de solidarité et de coopération Sud-Sud".

Ce congrès constitutif se conclura par la présentation de la présidente du bureau permanent de la Ligue des écrivaines d'Afrique au Maroc et des présidentes des ligues locales des écrivaines d'Afrique.

La protection et la valorisation du patrimoine culturel marocain au centre d'un séminaire à Rabat

Les enjeux et défis liés à la protection, à la valorisation et à la préservation du patrimoine culturel marocain ont été au centre d'un séminaire national tenu, mardi à Rabat, à l'initiative de l'association de protection et de promotion du patrimoine marocain.

Ce séminaire sur "la citoyenneté et le patrimoine culturel marocain", auquel a pris part une pléiade de professeurs, d'acteurs associatifs, d'avocats et d'experts en patrimoine, a été l'occasion de sensibiliser l'opinion publique quant à l'importance de la protection du patrimoine culturel marocain, et d'apporter un éclairage sur les efforts consentis pour sa sauvegarde.

S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a souligné que "le secteur du patrimoine culturel bénéficie d'une grande attention royale", relevant que le Royaume du Maroc, conformément aux Hautes

orientations royales, déploie des efforts importants pour la protection de son patrimoine culturel, à travers un certain nombre d'initiatives juridiques et culturelles aux niveaux national et international.

"La préservation du patrimoine culturel marocain fait partie des valeurs de la citoyenneté, étant donné qu'il reflète notre riche histoire", a indiqué M. Bensaid, appelant, dans ce sens, "à éduquer et à sensibiliser les jeunes autour des enjeux de sa sauvegarde".

M. Bensaid a également fait observer que son département a mené plusieurs initiatives et projets en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel, citant le lancement du 'label Maroc', l'organisation de séminaires scientifiques autour du patrimoine et de l'archéologie, outre la mise en place d'un certain nombre de procédures au niveau juridique.

De son côté, le directeur du Patrimoine culturel au sein du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Youssef Khiara, s'est attardé dans sa présentation sur le développement et l'histoire du patrimoine culturel, les principaux éléments du patrimoine culturel marocain, sa richesse, sa diversité ainsi que les menaces qui pèsent sur cet héritage culturel.

Soulignant "la grande attention" apportée à travers l'histoire par le Maroc à son patrimoine, M. Khiara a indiqué que cette prise de conscience s'est illustrée en 1912 avec la publication du Dahir Chérifien relatif à la conservation des monuments historiques et des inscriptions historiques.

Dans ce sens, il a appelé les jeunes citoyens à "approfondir leurs connaissances sur le patrimoine culturel national afin de parer à toute tentative d'usurpation, de spoliation et de trafic illicite des biens cul-

turels au Maroc".

Ce séminaire national, organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a également été marqué par des présentations portant sur le cadre juridique du patrimoine culturel au niveau national et international ainsi que sur la protection du patrimoine sur le plan numérique.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme d'action annuel de l'association de protection et de promotion du patrimoine marocain, en vue de contribuer à la sensibilisation de l'opinion publique sur le patrimoine culturel marocain et à la formation des jeunes sur cette question et sur les enjeux de sa protection, d'alerter l'opinion publique sur toute tentative de spoliation ou d'appropriation d'un des éléments de ce patrimoine ainsi que de promouvoir la culture marocaine à l'échelle continentale et internationale.

Vernissage de l'exposition "La vie...des lignes" de Laila Naji

Le vernissage de l'exposition "La Vie...des lignes" de Laila Naji a eu lieu, mardi, à la Galerie Mohamed El Fassi de Rabat, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme.

Dédiée spécialement aux femmes, cette exposition a été organisée afin de jeter la lumière sur les difficultés rencontrées par les femmes et sur leur combat au quotidien.

Convoquant une palette de couleurs diversifiée tout en étant portée par son inspiration et son imagination débordante, Laila Naji s'est servie des couleurs et des mélanges pour raconter, en peinture, la vie quotidienne et les émotions des femmes qu'elle représente.

Ainsi, elle fait voyager le visiteur, au fil de son exposition, dans un monde artistique où la réalité se fond dans le moule de l'art pour exprimer les souffrances des femmes et sensibiliser le visiteur à leur bien-être intérieur.

Dans une déclaration à M24, chaîne d'information en continu de la MAP, l'artiste Laila Naji s'est dit très heureuse d'ouvrir le mois de mars avec une exposition qui célèbre la journée mondiale de la femme.

"Cette exposition exprime spécialement ce que je ressens face à certaines douleurs que subissent les femmes", a-t-elle souligné, expliquant que la première partie de celle-ci est inspirée des statues de femmes présentes dans plusieurs pays occidentaux.

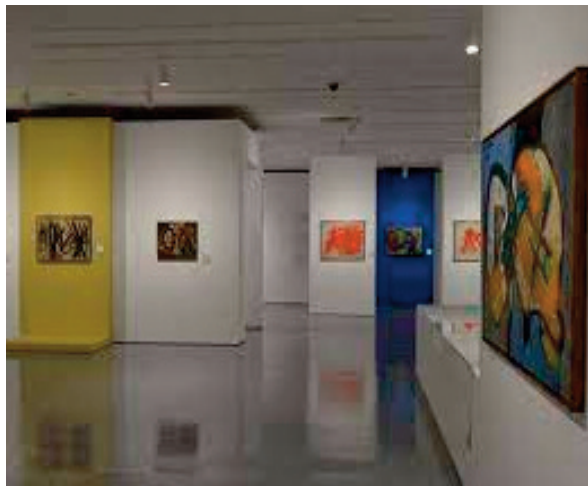
En tant que militante engagée, Laila Naji rejette "l'objectification de la femme" dans ses tableaux et met en scène "un corps qui souffre, qui vit et qui aspire à une meilleure situation" dans des représentations à la fois pudiques et lourdes de sens.

La deuxième partie de son exposition a, quant à elle, été dédiée aux "jardins secrets", où l'artiste a mélangé la nature, les ombres et les couleurs sombres et claires, pour exprimer les états d'âmes des femmes, leurs peurs et leurs angoisses à travers une théatralisation par la peinture de leurs problèmes, tout en laissant au visiteur le soin d'interpréter son œuvre de la manière qu'elle sou-

haite. Dans ses débuts, Laila Naji appréciait particulièrement le réalisme apporté par le figuratif en prenant pour modèles des moments et des lieux de la vie courante.

A partir de 2010, elle s'est peu à peu affranchie des conventions et a tenu à s'exprimer autrement en passant à l'abstrait pour donner plus de liberté à son pinceau.

Inspirée par les techniques et le jeu de lumière de Van Gogh, Cézanne, Monet, Turner ainsi que d'autres artistes impressionnistes et fauvistes, Laila Naji met la femme au cœur de ses préoccupations artistiques et culturelles.



Bouillon de culture

Johnny Depp

Il est désormais trop tard pour acquérir une des toiles de Johnny Depp. L'acteur et musicien vend depuis quelques jours dans une galerie londonienne, des sérigraphies en édition limitée de son cru, représentant ses "amis et héros", selon le titre de la collection, Bob Marley, River Phoenix, Hunter S. Thompson et Heath Ledger.

Ces sérigraphies, commercialisées entre 4.500 et 17.500 livres (entre 5000 et 19.700 euros) se sont toutes vendues en quelques jours, rapportant à l'acteur 4,5 millions de livres (5 millions d'euros), selon le Times.

"J'ai toujours utilisé l'art pour exprimer mes sentiments et réfléchir à ceux qui comptent le plus pour moi, comme ma famille, mes amis et les personnes que j'admire, explique-t-il sur le site de la galerie Castle Fine Art. Mes peintures entourent ma vie, mais je les ai gardées pour moi et je me suis limité. Personne ne devrait jamais se limiter.

Johnny Depp a précédemment immortalisé Elizabeth Taylor, Bob Dylan, Al Pacino et Keith Richards, dans une précédente série.

Johnny Depp, qui vient de finir le tournage du dernier film de Maïwenn, dans lequel il incarne Louis XV, a récemment perdu son partenaire musical, le grand guitariste Jeff Beck, avec qui il a sorti un album et écumé la scène des festivals l'été dernier.

"Avant d'être acteur et avant d'être musicien, l'art a toujours été un exutoire important pour sa créativité", peut-on lire sur le site de la galerie londonienne. "Si ses talents d'acteur sont évidemment à la base de sa célébrité, l'accueil récent réservé à sa musique avec Hollywood Vampires et Jeff Beck l'a encouragé et enhardi à partager son art".

Mais c'est surtout dans la rubrique judiciaire que Johnny Depp s'est récemment illustré, en raison du retentissant procès, au printemps dernier, qui l'a opposé à son ex-femme, l'actrice Amber Heard.

L'avant-dernier épisode de "The last of us", le plus visionné de la saison

La "Last of Us mania" bat toujours son plein. Le huitième épisode, diffusé dimanche soir aux Etats-Unis, a attiré plus de 8,1 millions de téléspectateurs. Il s'agit selon HBO de l'épisode le plus visionné depuis le début de la saison 1.

Jusqu'à présent ce titre était détenu par le quatrième épisode, qui affiche pour l'instant un score de 7,5 millions de téléspectateurs. HBO n'a pas encore révélé les audiences des épisodes 5, 6 et 7.

The Last of Us est la série la plus populaire du moment. Avec 4,7 millions de téléspectateurs, l'épisode 1 est le pilote le plus regardé sur la chaîne en 10 ans, derrière celui de House of the Dragon, le spin-off de Game of Thrones.

Depuis son lancement, The Last of Us a séduit un nombre croissant de téléspectateurs: le deuxième épisode a ainsi été visionné par plus de

5,7 millions de téléspectateurs et le troisième a dépassé les 6,4 millions de téléspectateurs.

House of the Dragon avait connu une marge de progression tout aussi impressionnante en septembre dernier, mais ses audiences avaient baissé après le troisième épisode.

Adaptation d'un jeu vidéo très populaire, The Last of Us suit Joel, un trafiquant brisé par une tragédie, et Ellie, l'adolescente qu'il doit protéger, dernier espoir d'un monde quasiment détruit par un champignon qui transforme les gens en zombies.

Les neuf épisodes, chapeautés par Neil Druckmann (l'un des créateurs du jeu) et Craig Mazin (Chernobyl), sont portés par le duo Pedro Pascal (The Mandalorian) et Bella Ramsey (Game of Thrones). La série a déjà été renouvelée pour une seconde saison.



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



السلطة المغربية
السككية KEVDH
وزارة التجهيز والمياه
وزارة التجهيز والمياه

N° _____

Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz

Programme Prévisionnel des Achats 2023

Objet de dépense	Programme	Nature des travaux	Lieu d'Éxecution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise
Travaux de reprofilage en enrobés bitumineux à chaud de la RP2009 du PK21+000 au PK23+000	PC 2023	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux de construction des murs de protection en maçonnerie	PC 2023	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux de signalisations horizontale et verticale au niveau du réseau classé	PC 2023	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK21+000 au PK29+000 sur 17 Km (2ème Tranche: entre PK22+000 et 30+000 sur 8 Km)	PROTS	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK0+000 au PK8+000 sur 8 Km	PROTS	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux de Renforcement de la RP2017 du PK45+000 Au PK60+000 sur 15 Km	PROTS	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux d'Élargissement et Renforcement de la RP2024 sur 10Km du PK0+000 au PK10+000	PROTS	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	3er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Travaux d'Élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 entre PK 0+000 et PK 25+000	Convention (CIR)	Travaux	Province d'Al Haouz	AOO	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux de reprofilage en enrobés bitumineux à chaud de la RP2009 du PK21+000 au PK23+000	PC 2023	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux de signalisations horizontale et verticale au niveau du réseau classé	PC 2023	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK21+000 au PK29+000 sur 17 Km (2ème Tranche: entre PK22+000 et 30+000 sur 8 Km)	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle topographique des Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK21+000 au PK29+000 sur 17 Km (2ème Tranche: entre PK22+000 et 30+000 sur 8 Km)	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK0+000 au PK8+000 sur 8 Km	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
contrôle topographique des Travaux de Construction du corps de chaussée de la RP2036 du PK0+000 au PK8+000 sur 8 Km	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux de Renforcement de la RP2017 du PK45+000 Au PK60+000 sur 15 Km	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux d'Élargissement et Renforcement de la RP2024 sur 10Km du PK0+000 au PK10+000	PROTS	Services	Province d'Al Haouz	AOO	1er TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle de qualité des Travaux d'Élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 entre PK 0+000 et PK 25+000	Convention (CIR)	Services	Province d'Al Haouz	AOO	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%
Contrôle topographique des Travaux d'Élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 entre PK 0+000 et PK 25+000	Convention (CIR)	Services	Province d'Al Haouz	AOO	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	0%

Entretien des abris de neige relevant de la DPTELE d'Al Haouz	PC2023	Travaux	Province d'Al Haouz	BC	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%
Fourniture des matériaux de construction	PC2023	Fourniture	Province d'Al Haouz	AOO	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%
Fourniture du petit matériel et outillage	PC2023	Fourniture	Province d'Al Haouz	BC	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%
Alimentation	PC2023	Fourniture	Province d'Al Haouz	BC	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%
Habillement	PC2023	Fourniture	Province d'Al Haouz	BC	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%
Bois de chauffage	PC2023	Fourniture	Province d'Al Haouz	BC	2ème TRIMESTRE	DPTELE Al Haouz - Quartier Administratif Tahanaout	100%

N° 1499/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 23/2023/INDH/PAZ

Le 05 Avril 2023 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Travaux de construction de la piste menant au douar Tiswlin via Imchkloune à la C.T Ait Oumdis, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent soixante dix mille dirhams, 00 Cts (170.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Six millions neuf cent quatre vingt treize mille cent trente neuf dirhams, 20 Cts (6.993.135,20 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021) l'article n° 41.

Les concurrents doivent :

⇒ Envoyer leurs dossiers par voie électronique dans le portail du marché public ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	
	B.5	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1500/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 24/2023/INDH/PAZ

Le 05 Avril 2023 à 11 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Renforcement route reliant la ER 302 et douars Abi Abdi à la C.T Zaoulat Ahanzal, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre-vingt-douze mille dirhams, 00 Cts (92.000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre millions cinq cent quatre-vingt-dix neuf mille trois cent dirhams, 00 Cts (4.599.300,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021) l'article n° 41.

Les concurrents doivent :

⇒ Envoyer leurs dossiers par voie électronique dans le portail du marché public :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	
	B.6	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1501/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 25/2023/INDH/PAZ

Le 05 Avril 2023 à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

- **Aménagement piste reliant douars Tamra et Assamer à la C.T Agoual N'kiket, Province d'Azilal**

- **Ouverture piste reliant Tanaghroute-Ouavoute-Assaka à la C.T Zaoulat Ahanzal, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent dix mille dirhams, 00 Cts (110.000,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf dirhams, 90 Cts (5.499.999,90 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics et aux dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2021) l'article n° 41.

Les concurrents doivent :

⇒ Envoyer leurs dossiers par voie électronique dans le portail du marché public :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	3
	B.3	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1502/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 08/2023

Le 04/04/2023 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Etude géotechnique pour la reconstruction des ouvrages d'art situés aux PK53+100 de la RN508, PK49+000 de la RP5420 et PK294+200 de la RN6, - Province de Taza-

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(1 800,00 DHS) Mille Huit Cent Dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(120 840,00 DHS) Cent Vingt Mille Huit Cent Quarante Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant :

ACTIVITE	Classe	Qualification
EG	3	EG3

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1503/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 09/2023

Le 04/04/2023 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Etude géotechnique de rectification du tracé du PK 293+000 au PK 294+000 de la RN6, et du PK 9+000 au PK 10+000 de la RP 5413 - Province de Taza.-

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(770,00 DHS) Sept Cent Soixante Dix Dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(51 960,00 DHS) Cinquante Et Un Mille Neuf Cent Soixante Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant :

ACTIVITE	Classe	Qualification
EG	4	EG3

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1504/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
RÉGION DE DRAA TAFALEJT
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04SF/2023

Le 04 Avril 2023 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Fente d'objets mis en fourrière - non retirés dans les délais impartis à savoir :**

1- Motocycles et vélos :

	Marque	Matricule	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dirhams	Cautionnement préalable en Dirhams	Observation
Lot 1	SUPER C90	LAT3CFL00126000	40.000,00	800,00	En bon état
	SUPER C90	LAT3CFLY1E1887938			
	COROME	LAX3L1981055975			
	BENLI	L88M14CM110381173			
	MSK LIBRO	3021799			
	DOCKER	LAT3CFLY001010101			
	SUPER C90	L2KX3B7101208040			
	DOCKER	ZSCN14PM10000156			
	FLANG X	PMYWRUB1DA011286			
	ATLAS	L4UY8P3K0000297			
	SUPER C90	L8F3C3B041106622			
	SUPER C90	L4KX3BL0X02005902			
	DOCKER C90	L3C3CFLY201120889			
	DOCKER C90	LAT3CFLY801010122			
	DOCKER C90	LAT3CFLY201089111			
	DOCKER	LAT3CFLY3E1887130			
	DOCKER C90	L4KX3L1Y30108536			
	DOCKER C90	L4KX3BL858049273			
	SKOTTR	V05M02000050777			
	BEN N°140	L8485P10C086296			
	SKOTTR	70C2F0102000602			
	DOCKER	LAT3CFLY001041128			
	DOCKER	LAT3CFLY8E1208033			
	BENALI	L88M14CM07M000057			
	DOCKER	LAT3CFLY801021088			
	JAGUAR	NGTM10884M051102			
	DOCKER C90	LPT3CBL9E1020108			
	DOCKER 90	LAT3CFLY80122124			
	SUPER	L8F3C3B041057577			
	BUCANE	L8485PM0C0002728			
	SKOTTR TOP	LPT3CAB84897733			
	MOTO	7CYTAF201A364076			
	SKOTTR	ZD481B1001108676			
	DOCKER	PMYWRUB1DA022016			
	BRKER MOTO	LWYPCJART0002903			
DOCKER	LAT3CFLY00110089				
SWNG	306880				
SKOTTR	0897138				
SWNG	301080				
SWNG	102366				
Lot 2	52 motocycles		20 000,00	400,00	Non utilisables
	28 vélos				

2- Les voitures :

	MARQUE	Matricule	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dirhams	Cautionnement préalable en Dirhams	Observation
Lot 3	NISSAN QASHQAI	1703186	60.000,00	1.200,00	Utilisable
Lot 4	MITSUBISHI PAJERO	17741126	50.000,00	1.000,00	Utilisable
Lot 5	FIAT PALIO	3322138	12.000,00	240,00	Utilisable
Lot 6	RENAULT 9	22515145	7.000,00	140,00	Utilisable
Lot 7	ISUZU PICK-UP	2700124	35.000,00	700,00	Utilisable
Lot 8	FIAT 127	2626139	60.000,00	1.200,00	Non utilisables
	SUZUKI	3782113			
	FIAT TEMPO	7138716			
	PEUGEOT 305	1151517			
	PEUGEOT 304	1697124			
	AUDI	102153			
	FIAT UNO	44173150			
	HYUNDAI	9355134			
	BMW	3627148			
	VOLVO	8467616			
Lot 9	PEUGEOT PICK UP	1811726	40.000,00	800,00	Non utilisables
	RENAULT 4	3656018			
	DACIA DOCKER	2626139			
	RENAULT CONGO	3782113			

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

La caution doit être établie au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le chapitre 2 du cahier des charges.

N° 1505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE DRAA TAFALEJT
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05SF/2023

Le 04 Avril 2023 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, à la salle de réunion de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Fente d'objets, mobiliers et matériaux hors service appartenant à la Commune d'Ouarzazate à savoir :**

	Genre	Estimation d'ouverture de la concurrence en Dirhams	Cautionnement préalable en Dirhams
Lot 1	Outils en fer	3 000,00	60,00
Lot 2	Matériels électriques	15 000,00	300,00
Lot 3	Outils en bois	3 000,00	60,00
Lot 4	Pneumatiques, batterie, pompes et pièces de rechange	5 000,00	100,00
Lot 5	Chargeuse sur pneus	400 000,00	8 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

La caution doit être établie au nom de la Commune d'Ouarzazate.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Bureau des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par chapitre 11 du cahier des charges.

N° 1506/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL JADIDA
C.T. OULED RAHMOUNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Territoriale Ouled Rahmouna, une séance d'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour l'appel d'offre suivant:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Caution en dirhams	Estimation en dirhams TTC
02/2023/C.T.O.R	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES SUIVANTES: -Piste reliant douar LAKHCHILATE et douar KHAMELICHE -Piste menant au douar LAHOUA/COUSS -Piste au douar LAHROUICHA	02/04/2023 à 14 H	15 000,00 DHS (Quinze mille dirhams)	875 000,00 DHS (Huit cent soixante seize mille dix sept dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau Technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau prescrit ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique sus indiqué
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-349 précité et prévues par l'article 08 et 09 du règlement de la consultation. Pour le dossier technique, il doit comprendre :

- Une copie du certificat de qualification et de classification. La classe minimale et la qualification exigées sont :

Appel d'offre n°	Secteur	Qualification	Classe
02/2023	8	B1	Classe 5

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 1507/PA

= SAMAV = SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL
DE 10 000,00 dhs
RUE 33 N°10
BOULEVARD OUED
DARAA EL OULFA,
CASABLANCA
DISSOLUTION
ANTICIPÉE

Le Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2022 de la société = SAMAV = SARL à ASSOCI UNIQUE, au capital social de 10 000,00 dirhams, sise à Casablanca, RUE 33 N°10 BOULEVARD OUED DARAA EL OULFA, a décidé ce qui suit :

- Dissolution anticipée de la société.

- Constatation de l'ouverture de la liquidation et désignation d'un liquidateur : Mr OUBELLA ABDELHAK CIN N°B730409

- Fixation du siège de liquidation à Casablanca, RUE 33 N°10 BOULEVARD OUED DARAA EL OULFA.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 15/02/ 2023 sous le numéro 858647.

N° 1510/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA
MOSQUEE
HASSAN II DE
CASABLANCA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
PUBLIC

N°07/2023/DMOS

Le Mardi 04 Avril 2023 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant les travaux d'entretien des espaces verts au Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams. Le montant de l'estimation des prestations est Deux Cent Un Mille Six Cents Dirhams (201.600,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 22 Mars 2023 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 1511/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Intérieur
Province El Jaddid
Cercle Aammour
Caidat Oued Rahmoune
CT Oued Rahmoune

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le 05/04/2023, il sera procédé dans la salle relative de la CT OUED RAHMOUNE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

N°/A	MESE	OBJET	Estimation de valeur d'ouvrage de M TTC	Cantons prévisibles
01/2023	11H	- Travaux d'achèvement de construction d'une (01) Salle de Classe d'enseignement préscolaire au douar Isabodja (école Mhlovia) et d'un mur de clôture pour école Mhlovia 2 Commune Oued Rahmoune relevant de La Province d'El-Jadida	133 786,00 dhs (CENT TRENTE TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT DHS TTC)	1000,00 (Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la CT Oued Rahmoune (Bureau Technique), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 3-12-349 du 08 Juin 2012 (23 Mars 2012) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau technique de la CT OUED RAHMOUNE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « www.marchespublics.gov.ma ».
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

N° 1508/PA

MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KILAA SRAGHNA
CERCLE DE TAMELLAJET
CAIDAT ZEMRANE CHARQUIA
COMMUNE TERRITORIALE ZEMRANE CHARQUIA

PROGRAMME PREVISIONNEL 2023

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE TERRITORIALE ZEMRANE CHARQUIA

ANNEE BUDGETAIRE : 2023

Le programme prévisionnel des marchés de la commune **ZEMRANE CHARQUIA** envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant :

I- TRAVAUX

OBJET DE TRAVAUX	NATURE DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DE SERVICE CONCERNE	MARCHES RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ELECTRIFICATION Installation de poteaux et câblages	ELECTRIFICATION PUIITS D'EAU POTABLE	DOUAR ESSAIDIA ET DOUAR OULED MANSOUR			SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	OUI
ADDUCTION EN EAU POTABLE	CREUSEMENT ET EQUIPEMENT PUIITS ET CONSTRUCTION RESERVOIR .	C. T ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O		SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	OUI
CHEMINS VICINAUX ET PISTES DE DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA	PISTES VICINAUX DE DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA	PISTES VICINAUX DE DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O		SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	OUI

II- FOURNITURES

OBJET DE TRAVAUX	NATURE DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DE SERVICE CONCERNE	MARCHES RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRE	FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRE	31 PUIITS D'EAU POTABLE DE DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE	A.O.O	FEVRIER 2023	SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	OUI
Eclairage public	ACHAT AMPOULES ECLAIRAGE PUBLIC	DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA	B.C		SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	OUI

III- SERVICES

OBJET DE TRAVAUX	NATURE DE TRAVAUX	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DE SERVICE CONCERNE	MARCHES RESERVES A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
ETUDE GENERALE	ETUDE GENERALE	C. T ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O		SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	Oui
ETUDE GENERALE	ETUDE TECHNIQUE	PISTES VICINAUX DE DIFFERENTS DOUARS DE LA C. T ZEMRANE CHARQUIA	B.C		SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	Oui
LOCATION	LOCATION SOUKS D'OLIVES	C. T ZEMRANE CHARQUIA	A.O.O	SEPTEMBRE 2023	SERVICES DES MARCHES A LA COMMUNE	Oui

N° 1509/PA

2 WHEEL - SARL -
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/02/2023, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : 2 WHEEL

Forme Juridique : SARL
Objet : IMPORT/EXPORT, NEGOCIANT, LOCATION DE MOTOCYCLES.

Siège Social : APP 03 2EME ETG IMM MADRANE AV MED 5 BERKANE.

DURÉE : 99 ans.

Capital Social :

Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune;

• 750 Parts attribuées à ...
Mr ANWER BADER THWAIRAN ALMUTAIRI.

• 250 Parts attribuées à ...
Mr. EL HOUSSAINI YOUNES.

La CO-GERANCE :

Mr EL HOUSSAINI YOUNES gérant de la société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Première Instance Berkane, le 03/03/2023 Sous le N° 120/2023, RC N° 8943.

N° 1514/PA

OMZINA-SARL

Siège social BD MOHAMED ZERKTOUNI RD ZERKTOUNI RCE SOIREM 1 -CASABLANCA. Suivant acte sous seing privé en date du 07/02/2023, il a été constitué une SARL :

1. Dénomination : OMZINA-SARL AU

2. Capital : 100 000,00 dirhams, souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 dirhams toutes libérées.

3. Associé & gérance : Monsieur OMAR BENNIS ;Madame NADIA BENNIS ;Madame ZINEB BENNIS et Monsieur OMAR BENNIS de nationalité marocaine, né le 01 décembre 1972 à Sidi Belyout Casablanca Anfa, titulaire de la CIN N°BE 538504, demeurant à 21, Bis Lot Dawliz Anfa -Casablanca en qualité de gérant.

4. Siège : BD MOHAMED ZERKTOUNI RD ZERKTOUNI RCE SOIREM 1 -CASABLANCA

5. Objet - Restaurant, Café salon de thé, Glaciers,Snack, restauration rapide, Fast Food

6. VII. Durée : 99 Années.

7. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca de Casablanca en date du 24/02/2023,

RC N° 5 7 3 6 4 3 . I C E :00323181000002

Pour extrait et mention gérance

N° 1515/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSC/DAFESBM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF

N°02/2023

Maître d'ouvrage : Commune de Settat

Année Budgétaire : 2023

TRAVAUX

Au lieu de :

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
TRAVAUX D'ENTRETIEN	ENTRETIEN COURANT DES VOIES DE LA VILLE	Commune de Settat	A.O.O	Du 09/01/2023 Au 30/06/2023	D.A.T.U	

Devient :

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIES	ENTRETIEN DE CERTAINS RUES ET BOULEVARDS DE LA VILLE DE SETTAT	Certains rues et boulevards de la Commune de Settat	A.O.O	Du 09/01/2023 Au 30/06/2023	D.A.T.U	X

N° 1512/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

Maître d'ouvrage:Le Président du conseil de la province de Sidi kacem

Année budgétaire:2023

Le programme prévisionnel des marchés que la maître d'ouvrage,Le Président du conseil de la province de Sidi kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant:

Fournitures

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
Carburant	Achat de carburant et lubrifiants pour la Province Sidi Kacem	Selon les besoins	Parc provincial	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

Travaux

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, la coopérative et l'auto entrepreneur
Construction	Travaux d'achèvement de construction du complexe culturel à Sidi Kacem	Commune Sidi Kacem	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Construction	Construction du siège du groupement des collectivités territoriales "Jorf El Melha"	Commune Jorf El Melha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Construction	Travaux de mise à niveau urbaine de la ville de Sidi Kacem (Programme Complémentaire-2 ^{ème} tranche)	Commune Sidi Kacem	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Construction	Réalisation des pistes dans la Province	Commune BIR TALEB	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

N.B:Les dates fixés ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N° 1513/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N° : 01 /2023
/C.Eth/PAZ

Le 04 Avril 2023 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture du plis relatif à l'appel d'offre sur offre de prix, pour : Achat des équipements pour le projet de production et de commercialisation du tissu bziouai au profit de la coopérative « Dar Jellaba Bziouiya » - C.T Bzou - Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchés-publics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Trois mille Neuf cent dirhams, 00 Cts (3.900,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Dix-Neuf Mille Neuf Cent Trente-Six dirhams 00 centimes Cts (219 936,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés à la Division des Ressources Financières et Humaines au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 03 Avril 2023 à 16 Heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1518/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture d'Inezgane Ait Melloul

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2023
BUDGET GENERAL**

FOURNITURE :

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Achat de fournitures de bureau pour les besoins de la préfecture d'inezgane ait melloul.	Fourniture	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Février –mars 2023	
2	Achat de fournitures pour matériel technique et informatique pour les besoins de la Préfecture d'inezgane Ait Melloul.	fourniture	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Février –mars 2023	

N° 1516/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL

**PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES A PASSER AU TITRE DE L'ANNEE 2023
PROGRAMME DE REDUCTION DES DISPARITES BSOCIALES ET TERRITORIALES EN MILIEU RURAL**

I/ TRAVAUX

N°	Intitulé de projet	Consistance	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Travaux de construction d'une liaison routière au douar Ain sidi belkacem	Terrassement, corps de chaussée, assainissement, revêtement superficiel...	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Février-Mars 2023	
2	Travaux de construction d'une liaison routière au douar Ait Oumghar	Terrassement, corps de chaussée, assainissement, revêtement superficiel...	Commune Ouled Dahou	Appel d'offres ouvert	Février-Mars 2023	
3	Travaux de construction d'un dispensaire rural au douar Tamalt	Gros-oeuvres, finition	Commune Ouled Dahou	Appel d'offres ouvert	Mars-Avril 2023	
4	Travaux de construction d'un centre de santé rural niveau 1 avec 2 logements de fonction au douar Ait Moussa	Gros-oeuvres, finition	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Mars-Avril 2023	
5	Construction et suivi des travaux du projet de construction du lycée collégial Azaghar	Etudes techniques et Gros-oeuvres, finition	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Juin-Juillet 2023	

II/ FOURNITURES

N°	Intitulé de projet	Consistance	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
5	Equipement du centre de santé niveau II au centre Ouled Dahou	Equipement médical	Ouled Dahou	Appel d'offres ouvert	Juillet-Août 2022	
2	Equipement d'un dispensaire rural au douar Tamalt	Equipement médical	Commune Dahou	Appel d'offres ouvert	Août Septembre 2023	
3	Equipement d'un centre de santé rural niveau 1 avec 2 logements de fonction au douar Ait Moussa	Equipement médical	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Août Septembre 2023	

III/ SERVICES

N°	Intitulé de projet	Consistance	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Consultation architecturale du projet de construction du lycée collégial Azaghar	Etudes architecturales	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Mars-Avril 2023	
2	Etudes d'exécution du projet de construction du lycée collégial Azaghar	Etudes techniques et Gros-oeuvres, finition	Commune Tamsia	Appel d'offres ouvert	Mars-Avril 2023	

N° 1517/PA

MONDE SERVICE COMPTA
 Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique
 TEL 0522658116
 GSM 0678738632
IDYMONÉ IMMOBILIER RC : 574547
CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 07 Février 2023, F associés a décidé ce qui suit :
DENOMINATION : IDYMONÉ IMMOBILIER
FORME JURIDIQUE : Société à responsabilité limitée.
OBJET SOCIAL : Promotion immobilière
CAPITAL SOCIAL : 5000.000,00 dh
SIEGE SOCIAL : N° 64, Rue Abdellah El Mediouni Etage 1, Appartement 2, Casablanca-Moroc
DURÉE : 99 ans.
GERANCE : Mme BARDOUNI RACHIDA gérante non associée, marocaine, né le 12/07/1951, adresse personnelle HAY CASTOR LOT CHAHRAZAD RUE 4 N°22 AIN SEBAA CASABLANCA, et titulaire de la carte de résidence n° B406612
 7- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 02/03/2023, sous le N° 00861134
MONDE SERVICE COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca RC 247621 IF 40454927 GSM 0678738632 TEL 0522658116
N° 1521/PA

Association Maroc Solidarité Médico-Sociale (MS2)
AVIS D'APPEL D'OFFRE
 Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PROSAM, en particulier la distribution de biens de première nécessité en faveur des migrants vulnérables, L'association Maroc Solidarité Médico-sociale (MS2) invite les potentiels fournisseurs à soumissionner pour une passation d'un marché cadre de fournitures de kits de survie. Les spécifications techniques détaillées sont incluses dans le cahier spécial des charges.
 Pour toutes questions relatives à l'appel d'offre, merci de contacter Monsieur Mismouan Guenoudia à l'adresse suivante logoujda@ms2maroc.com. La date limite de dépôt des dossiers physiques de candidatures est fixée au 29 Mars 2023 avant 10h, à l'adresse indiquée ci-dessous :
 Association Maroc Solidarité Médico-Sociale (MS2) : Villa n°08, Avenue Ahmed Reda Guedira, Hay Nahda, Rabat
N° 1522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE DE RÉGION CASABLANCA - SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°04-2023
 Le Mardi 18 Avril 2023 à 10 h00 min Il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la Région de Casablanca-Settat, 112 BD Moulay Youssef Casa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUES ET MOBILIERS HOSPITALIERS DESTINÉS AUX HOPI-TAUX DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT, EN 08 LOTS SÉPARÉS :
 Lot N°1 : Achat et installations des équipements de néonatalogie
 Lot N°2 : Achat et installations des équipements d'anesthésie et de soins intensifs
 Lot N°3 : Achat et installation des équipements du bloc opératoire
 Lot N°4 : Achat et installation des équipements de laboratoire
 Lot N°5 : Achat du matériels literies -couchage
 Lot N°6 : Achat des générateurs d'hémodialyse
 Lot N°7 : Achat du matériels thérapie et réduction fonctionnelle
 Lot N°8 : Achat et installation d'un appareil d'élec-

traphysiologie (ERG-PEV-EOG)-.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région Casablanca-Settat sise à 112 BD Moulay Youssef Casa. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à :
 LOT N°1 : 50 000 MAD (Cinquante mille Dirhams);
 LOT N°2 : 20 000 MAD (Vingt mille Dirhams);
 LOT N°3 : 70 000 MAD (Soixante-dix mille Dirhams);
 LOT N°4 : 70 000 MAD (Soixante-dix mille Dirhams);
 LOT N°5 : 15 000 MAD (Quinze mille Dirhams);
 LOT N°6 : 20 000 MAD (Vingt mille Dirhams);
 LOT N°7 : 50 000 MAD (Cinquante mille Dirhams);
 LOT N°8 : 10 000 MAD (dix mille Dirhams);
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 LOT N°1 : 3 475 200 MAD (Trois millions quatre cent soixante-quinze mille deux cents Dirhams);
 LOT N°2 : 1 336 560 MAD (Un million trois cent

trente-six mille cinq cent soixante Dirhams);
 LOT N°3 : 7 152 600 MAD (Un million cent cinquante-deux mille six cents Dirhams);
 LOT N°4 : 6 090 360 MAD (Six millions quatre-vingt-dix mille trois cent soixante Dirhams);
 LOT N°5 : 670 080 MAD (Six cent soixante-dix mille quatre-vingts Dirhams);
 LOT N°6 : 1 296 000 MAD (Un million deux cent quatre-vingt-seize mille Dirhams);
 LOT N°7 : 3 399 720 MAD (Trois millions trois cent

quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent vingt Dirhams);
 LOT N°8 : 360 000 MAD (Trois cent soixante mille Dirhams);
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 34, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et à l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des

marchés publics et des garanties pécuniaires.
 - le dépôt des dossiers des concurrents doivent être par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 - Les prospectus technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la même adresse sus-indiquée au Plus tard le Lundi 17 Avril 2023 à 15 h00, délai de rigueur.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
N° 1523/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech
 Bureau des appels d'offres

AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°01/FDR/MR/2023

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de L'appel d'offres N°01/FDR/MR/2023, Publié au journal de Libération le 03/03/2023, N°9861, page 15, est rectifié comme suit :

Objet de la rectification	Erreur	Correction
Le numéro de l'appel d'offres	16/FDR/MR/2022	01/FDR/MR/2023

Le reste est sans changement.

N° 1520/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Préfecture d'Inezgane Ait Melloul

PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2023
INITIATIVE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN

TRAVAUX :

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE COMMERCIAL SIS A DOUAR IKHOURBANE, COMMUNE TEMSIA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL	Travaux	Commune Temsia	Appel d'offres ouvert	Février-Mars 2023	
2	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRESCOLAIRE AU DOUAR AIT ALLA A LA COMMUNE OULAD DAHOU PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL.	Travaux	Commune Ouled Dahou	Appel d'offres ouvert	Avril-Mai 2023	

FOURNITURE :

N°	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
1	Achat de livres et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021/2022, dans le cadre de l'initiative Royale « un million de cartables » en quatre lots séparés - PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL: Lot 1 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Ait Melloul Lot 2 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Inezgane et Dcheira El Jhodia Lot 3 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Laqlia et Ouled dahou Lot 4 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Temsia	Fourniture	Préfecture Inezgane Ait Melloul	Appel d'offres ouvert	Juillet-Août 2023	
2	EQUIPEMENT MEDICO TECHNIQUE DU CENTRE DE SANTE DE TEMSIA NIVEAU II	Equipement Médical	Commune temsia	Appel d'offres ouvert	Avril-Mai 2023	

N° 1519/PA

" SM MEKSA SERVICE SARL/AU "
 Au capital de 100.000 dh
 Siège social :
 Dr. Imajoudenc Ait
 Youssef ou Ali
 - AL-HOCEIMA -

L'assemblée générale extraordinaire du 02/03/2023 de la société « MEKSA SERVICE SARL/AU » au capital de 100.000,00dh dont le siège social est Dr. Imajoudenc Ait Youssef ou Ali Al-Hoceima a approuvé :

- L'approbation du rapport de liquidateur.
 - L'approbation du compte définitif de la société.
 - La clôture définitive de la liquidation, donne quitus au liquidateur et le libère de son mandat.
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima le 07/02/2023 sous le N°61. N° 1531/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 REGION MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE SAFI
 CERCLE ABDA CAIDAT
 EL GOURAANI
 CT EL GOURAANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°: 03/2023

Le Mardi 04 Avril 2023 à 10 heures, il sera procédé, au Salle de réunion de la commune El Gouraani province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour : Travaux D'extension du réseau d'électricité Aux divers foyers non électrifié aux divers douars relevant de la commune El Gouraani, province de Safi (2ème tranche).

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès de bureau de service technique de la commune El Gouraani province de SAFI, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 11 094,00 (Onze mille quatre-vingt-quatorze dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 369 806,40 dhs (Trois cent soixante-neuf mille huit cent six dhs , 40 centimes) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt

des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune EL GOURAANI
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation. Les concurrents sont invités à fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification: agrément de l'ONNE-BE type creolec, MT-BT0 ou supérieur .

N° 1532/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL KEJLA DES SRAGHNA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DGE/DOE/SM

Avis Rectificatif

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n° 02/2023/SP publié au quotidien libération N° 9852 du 23/02/2023 est rectifié comme suit :

Lire :

* Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après ->

Secteur	Classe	Qualification exigées
J Electricite	2	J4 Travaux d'éclairage public

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 règlement de la consultation


Au lieu de :

* Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après ->

Secteur	Classe	Qualification exigées
J Electricite	2	J3 Travaux d'éclairage public


Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 règlement de la consultation

N° 1530/PA



Hôpital sans Tabac

المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
 Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
 مستشفى الأم والطفل محمد الرحيم الأيووشي
 Hôpital Mère-Enfants Abderrahim HAROUCHI



ROYAUME DU MAROC
 Ministère de la Santé
 مستشفى بدون دخان

AVIS DE VENTE
 N° 01/2023

Le **30 Mars 2023** à **10 heures**, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la Direction de l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI de Casablanca à Ruc Mohamed El Faidouzi Casablanca à la Vente du matériel réformé (lot unique) à l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI DE CASABLANCA.

LOT UNIQUE : Vente du matériel réformé de l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service des Approvisionnements, du patrimoine et de la Maintenance de l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI de Casablanca.

Il est prévu une visite des lieux à l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI le **1.5 Mars 2023** à partir de **10h** pour ce LOT UNIQUE.

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal de la visite des lieux présentée qui mentionnera les demandes d'éclaircissements et les réponses données aux concurrents concernés.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau d'ordre de l'Hôpital d'Enfants Abderrahim HAROUCHI de Casablanca.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'avis de vente séance tenante.

N° 1528/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL KEJLA DES SRAGHNA
 CONSEIL PROVINCIAL
 DGE/DOE/SM

Avis Rectificatif

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres n° 01/2023/SP publié au quotidien libération N° 9849 du 17/02/2023 est rectifié comme suit :

Lire :

Le 23/03/2023 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kejal des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

* Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après ->

Secteur	Classe	Qualification exigées
J Electricite	3	J4 Travaux d'éclairage public

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 règlement de la consultation

Au lieu de :

Le 14/03/2023 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kejal des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

* Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après ->

Secteur	Classe	Qualification exigées
J Electricite	3	J3 Travaux d'éclairage public

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 règlement de la consultation

N° 1529/PA

ROYAUME
DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MADIOUNA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 02/2023/BG
Le 04/04/2023 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion du Secrétariat Général de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de fourniture de matériel technique et informatique pour le compte de la Province de Médiouna. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq mille dirhams (5 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trois cent quatre vingt quinze mille six cent quarante-six dirhams TTC (395 646,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).
• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles

prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 1533/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MADIOUNA
SECRETARIAT
GENERAL
DBM

Avis d'Appel d'offres ouvert
N° 04/2023/FDR
Le 06/04/2023 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la province de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'acquisition des analyseurs d'hématologie automatisés au profit des centres de santé AL ABRAR, ARRACHAD, MEJJATIA OULED TALEB, ARRIAD 1, ARRIAD 2 et SIDI HAJJA OUED HASSAR-Province de Médiouna. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille dirhams (30 000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million huit cent mille dirhams TTC (1 800 000,00 Dhs TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat général de la province de Médiouna (division de budget et des marchés/service des marchés).
• Soit les transmettre par voie électronique au Maître d'ouvrage via le portail des marchés publics :

www.marchéspublics.gov.ma.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés avant le 05/04/2023 à 13h00
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1534/PA

ROYAUME DU
MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE MIDELE
COMMUNE
AMOUGUER
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°01/2023/CTA
Le 11 Avril 2023 à 12 heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune d'Amouguer à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : Travaux d'extension du réseau basse tension aux ksours : Ait Yaakoub , Tassamerbe , Afraskou , Tahiane , Taroujante-Tahmadjoute , Igueli , Amouguer et Taguandouze relevant de la Commune d'Amouguer Province de Midelt

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze milles dirhams (15 000,00 dhs).

L'estimation (TTC) des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent trente-trois dirhams et quatre-vingt centimes (579 433,80 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre

récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation ;

N° 1535/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection
sociale

Direction Régionale
de la Santé et de la
Protection sociale
Tanger - Tétouan -
Al Hoceima

Délégation provinciale
de la Santé et de la
Protection sociale
Tétouan

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° : 01/DMST/2023
(SEANCE PUBLIQUE)
Le Mardi 04 Avril 2023 à
11h, il sera procédé, à la
salle de réunion de la
Délégation du Ministère
de la Santé et de la
protection sociale à la
province de Tétouan
sise à l'Hôpital civil Sa-

niat Rmal route de
Martil, l'ouverture des
plis relative à l'appel
d'offres ouvert sur of-
fres de prix ayant pour
objet :

Achat des équipements
medico- techniques
destinés au dispensaire
de santé DAR ALLA-
LOU et à l'unité de
lutte anti
tuberculose(LAT) du
CDTMR relevant de la
délégation provinciale
de la santé et de la pro-
tection sociale de Té-
touan.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au
siège de la délégation
Sise à l'Hôpital civil Sa-
niatrmal route de Mar-
til, il peut également
être téléchargé à partir
du portail des marchés
publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la
somme de :Trois Mille-
Dirhams (3 000,00
DHS)

L'estimation des coûts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de
: Deux Cents Quatre
Vingt Dix Huit Mille
Deux Cents Quatre
Vingt Dirhams(298
290,00) toutes taxes
comprises.

Le contenu ainsi que la
présentation des dos-
siers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des ar-
ticles 27, 29 et 31 du dé-
cret n°2-12-349 du 08
jommada1 -1434 (20

mars 2013) relatifs aux
marchés publics.

Les concurrents peu-
vent :

- Soit déposer contre ré-
cépissé leurs plis au
siège de la Cellule de
Coordination des Mar-
chés à l'adresse précé-
tée;

- Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de récep-
tion au service des mar-
chés de la Délégation
du MS à la province de
Tétouan à l'adresse pré-
citée ;

- Soit les déposer par
voie électronique sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse sui-
vante
: www.marchéspublics.gov.ma

- Soit les remettre au
président de la com-
mission d'appel d'of-
fres au début de la
séance et avant l'ou-
verture des plis.

La documentation tech-
nique(catalogues, pros-
pectus et notices)
détaillée et précise pour
tous les articles doit
être déposée, au siège
de la délégation de Té-
touan ou doit être en-
voyée, par courrier
recommandé avec ac-
cusé de réception, au
lieu précité au plus tard
le03/04/2023 à 15h00.
Les pièces justificatives
à fournir sont celles
prévues par l'article 4
du Règlement de
Consultation.

N° 1536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BENI MELLAL
CERCLE DE KASBA TADLA
COMMUNE OULED YOUSSEF

Avis d'examen d'aptitude professionnelle

La Commune d'Ouled Youssef organisera le 28 Mars 2023 à 10 heure à la salle des réunions de la commune, un examen d'aptitude professionnelle au profit des :

- Adjointes Techniques de 2ème grade

Qui ont atteint six ans de service effectif en cette qualité le 31 janvier 2023

Les fonctionnaires de la commune intéressés, doivent déposer leurs

demandes de candidature au bureau d'ordre de la commune avant le 24 Mars 2023.

N° 1537/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SAÏBI
Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

JET T'AIME - I LOVE YOU
Date de sortie : 7 juillet 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Yasser Housni
séances : 13:25 19:45 22:30

La très très grande classe
film La très très grande classe megarama-casablanca
Date de sortie : 10 août 2022
Durée : 01:40:00
Genres :
Réalisateur : Frédéric Quiring
14:15 17:00 19:45 22:30

AL IKHWANE
Date de sortie : 11 mai 2022
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Date de sortie : 10 mai 2022
Durée : 01:30:00
Réalisateur : Ibachem Negragi
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Date de sortie : 3 août 2022
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Date de sortie : 1 juillet 2022
Durée : 02:55:00
Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED

Asbah europa
Date de sortie : 7 septembre 2022
Durée : 01:20:00
Genres :
Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki
séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00

Le bal de Fender
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:45:00
Genres :
Réalisateur : Jessica M. Thompson
séances : 13:45 16:00 20:45 22:45

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Date de sortie : 24 août 2022
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille

Citoyen d'honneur
Date de sortie : 14 septembre 2022
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Date de sortie : 21 septembre 2022
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Date de sortie : 14 septembre 2022
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie
Créne Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

rada malha - jrada malha
Date de sortie : 18 août 2022
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHBI
séances : 17:00 19:45 22:30

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DUAR EL HANAE
DUAR EL HANAE GH. BD. 79
N° 20 - SIDI MOUMEN -
78, RUE IBN BATOUTA (A
COTE DU CINEMA LUX) AVE-
NUE LAILA YACOUT - Tél :
0522.22.34.34 [-]

Pharmacie ESPACE NAIM
LOT OTHMANE 2 RUE IS N°
50 - Tél : 0522.70.50.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSADIA
MARCHÉ ESSALAMAL HAY
ESSALAMAL I -
Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJED CIL
LOT DU STADE N° 22 - HAY
ESSALAM - CIL
(PRES MOSQUEE CIL -
LABORATOIRE PFIZER)-
Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BIANI
114, LOTISSSEMENT SAADAL-
SIDI MAAROUF -
Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENITH
MILLENIUM
N° 162 LOTISSSEMENT
FLORIDA - SIDI MAAROUF
(FACE HAMMAM FLORIDA
ET CRECHE SANOUNOU)-
Tél : 0522.32.15.16

Lissafa :
Pharmacie JARDINS DE
L'OUJFA
KASBA ALAMINE
EXTENSION, GH14 IMM 6 -
ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEW
CENTRE COMMERCIAL
CASAVIEW, MAG N°1 -
NASSIM 88 ANE -
Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA
RESIDENCE AL AMANE RUE
EMILE BRUNET N° 6 -
HAKAM 3 - HAY MOHAM-
MADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD
142 RUE 5-DERB KOREA-GRE-
GOUANE (STATION TAXI
SIDI MAAROUF) PLACE
SRAGHNA
- Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bernoussi :
Pharmacie RACHAD
32, AV. SOUHAIB ARBOUMI -
AMAL 2 - SIDI BERNOUSSEI -
Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA
N° 9 ECONOMAT DE L'AMG
/ FRA - RUE AL ABTAL -
BEAUSJOUR B.P. 16277-
Tél : 0696818285 [-]

Pharmacie NANEI OULFA
RYAD EL OULFA G-8 EN-
TREE N° 8 N° 151/ACTUELLE-
MENT GH401 -
Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD
HADKAT OUM ERRABE 2
GH N° 21 EN FACE MAR-
JANE HAY HASSANI - Tél :
0522.89.77.44 [-]

Beausjour
Pharmacie ORJOUANE
122, RUE ORJOUANE - HAY
EBRAHA - BEAUSJOUR
(DERRIÈRE ACIMA BEAUS-
JOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Ozala
Pharmacie DALAL
24 BIS, RUE DES VANNEAUX-
LOASS (MARCHÉ L'OASS-
B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes
101	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00
102	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00
103	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00
104	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00
105	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00
106	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
107	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00
108	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00
109	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00
110	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00
111	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00
112	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00
113	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00
114	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00
115	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00
116	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00
117	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech	Casablanca	Fes
101	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00
102	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00	07:00
103	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00
104	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00	09:00
105	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00	10:00
106	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
107	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00	12:00
108	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00	13:00
109	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00	14:00
110	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00	15:00
111	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00	16:00
112	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00	17:00
113	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00
114	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00	19:00
115	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00	20:00
116	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00
117	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Agadir	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Marrakech	Arrivée	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15
Marrakech	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Marrakech	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Agadir	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Marrakech	Arrivée	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:15	13:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	22:15
Marrakech	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Marrakech	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* Trains ne circulant pas les Samedi, Dimanche et jours fériés
** Trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanche et jours fériés

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kämlich

Sport

Chelsea renverse Dortmund et aurait enfin lancé sa saison

Longtemps maladroite devant le but, Chelsea a réussi à renverser Dortmund (0-1, 2-0), mardi en huitième de finale retour de la Ligue des champions, une victoire qui pourrait faire beaucoup de bien aux Blues et à leur entraîneur, Graham Potter.

Pour Dortmund, qui avait remporté ses 10 matches depuis le retour du Mondial, le retour sur terre peut paraître sévère, mais sur l'ensemble des deux matches, il n'y a pas à crier à l'injustice.

A l'aller déjà, les Londoniens s'étaient créés plusieurs belles occasions, notamment une frappe sur la barre de Joao Felix, et ce manque de réussite a encore rythmé le plus clair de la première période.

Après un coup d'envoi repoussé de dix minutes, en raison des difficultés d'accès du Borussia au stade, les Allemands ont compris rapidement que la soirée serait compliquée.

Non seulement leurs adversaires ont attaqué le match pied au

plancher mais ils ont perdu, dès la 5e minute de jeu, l'un de leurs atouts offensifs majeurs avec la blessure à une cuisse de Julian Brand.

Mais cela n'enlève rien au mérite de Chelsea, qui a fait tout ce qu'il fallait pour l'emporter devant un Potter parfois critiqué pour son côté trop placide et qui, cette fois, a agité les bras pour donner des directives ou encourager le public à être plus bruyant.

Dès la 6e minute, Joao Felix a forcé Alexander Meyer qui remplaçait Gregor Kobel dans les cages, à une sortie dans ses pieds, avant que Emre Can, d'une poussette dans le dos ne déséquilibre Kai Havertz au moment de sa frappe, qui n'a trouvé que le petit filet extérieur (8e).

L'Allemand, symbole des problèmes offensifs de son équipe, a encore trouvé le poteau à la 28e et quand il a mis le ballon dans la lucarne adverse, dix minutes plus tard, il a vu dans la foulée son but annulé pour un hors-jeu de Raheem



Sterling au départ.

Pressé sur son but, Dortmund a été tout heureux de voir Kalidou Koulibaly rater sa reprise à cinq mètres de la ligne, avant que Meyer ne s'interpose encore devant Felix (40e).

Mais les Blues ont fini par percer le verrou adverse quand la chance leur a enfin souri avec deux contres favorables dans la surface de réparation pour Sterling qui a ensuite catapulté la balle au fond des filets de l'extérieur (1-0, 43e).

Au retour des vestiaires, Chelsea est reparti de plus belle à l'assaut et a obtenu un penalty dès les premières secondes pour une main adverse, après visionnage des images par l'arbitre sur le bord du terrain.

Havertz l'a d'abord envoyé sur le poteau sur sa droite mais la VAR l'a donné à retirer parce que plusieurs joueurs, dont des Allemands, étaient entrés dans la surface.

Avec une force de caractère notable, Havertz a retiré le penalty presque exactement au même endroit mais cette fois dedans (2-0, 53e).

Dortmund pourra regretter les deux belles parades de Kepa sur un coup-franc de Marco Reus à 20 mètres (17e) et une frappe de Marius Wolf (65e), ou la reprise trop décroisée de Jude Bellingham (58e).

Mais avec le même nombre de tirs (13) et de tirs cadrés (4), pour une fois, le réalisme a été côté Chelsea pour qui la Ligue des champions est maintenant un objectif majeur, avec sa 10e place en championnat.

Benfica s'offre un festival contre Bruges et rejoint les quarts de finale

Avec un doublé de Gonçalo Ramos, le Benfica Lisbonne s'est qualifié pour les quarts de finale de Ligue des champions pour la deuxième année consécutive, en écrasant le Club Bruges (5-1) mardi à Lisbonne après s'être déjà imposé en Belgique à l'aller (2-0).

Loin de figurer parmi les cadors de la compétition, les Lisboètes poursuivent leur beau parcours alors qu'ils étaient déjà parvenus à terminer en tête du classement de leur poule, devant le Paris SG et la Juventus Turin, sans concéder une seule défaite.

La saison dernière, Benfica avait éliminé l'Ajax Amsterdam en huitièmes avant de tomber en quarts face à Liverpool, futur finaliste.

Mardi soir à Lisbonne, dans un stade de la Luz comble, les Aigles ont fait preuve d'autant de maîtrise qu'à Bruges il y a trois semaines.

Revenu de blessure après avoir manqué la dernière sortie de Benfica en championnat, le milieu portugais Chiquinho s'est notamment efforcé de faire oublier Enzo Fernandez, champion du monde argentin transféré à Chelsea cet hiver pour un montant record.

Mais c'est le talent du trio formé par Joao Mario, Rafa Silva et surtout Gonçalo Ramos, qui a débloqué la partie en faveur de l'équipe locale.

Joao Mario, à qui le VAR avait refusé un but d'une talonnade à la Madjer pour hors-jeu en tout début de rencontre, a d'abord servi Florentino en pleine surface mais le jeune récupérateur n'a pas cadré sa frappe (15e).

Puis il a lui-même vu son tir du plat du pied être repoussé sur la ligne de but en deux temps, d'abord par Bjorn Meijer puis par le portier Simon Mignolet (20e).

L'international portugais a ensuite lancé un contre mené par Gonçalo Ramos et conclu par Rafa Silva, qui a ouvert le score en se libérant de Nielsen pour ajuster le portier de l'ex-

térieur du droit et envoyer le cuir dans le petit filet (38e).

Juste avant la pause, Ramos a doublé la mise en se débarrassant de quatre défenseurs pour placer un impeccable tir croisé du droit (45+2).

En deuxième période, l'attaquant de 21 ans a creusé l'écart d'un nouveau tir précis en pleine surface de réparation (57e).

S'il avait frappé les esprits au Mondial-2022 en signant un triplé face à la Suisse après avoir relégué Cristiano Ronaldo sur le banc de l'équipe du Portugal, Ramos n'avait jusqu'ici pas montré en Ligue des champions les qualités de finisseur qui en font le meilleur buteur du championnat lusitanien à ce stade.

Joao Mario, sur penalty (71e), et le remplaçant David Neres (77e) ont encore alourdi le score.

En face, Bruges a sauvé l'honneur en toute fin de rencontre d'une superbe frappe de l'extérieur du gauche de Bjorn Meijer qui a fini dans la lucarne (87e).

Au final, les Blauw en Zwart auront payé le prix de leur manque d'expérience car c'était la première fois que le club atteignait ce niveau de la compétition en dix participations.

Et la titularisation de l'avant-centre ukrainien Roman Yaremchuk, ancien attaquant du Benfica, n'aura pas changé la donne en faveur de l'équipe dirigée par l'Anglais Scott Parker, qui a remplacé le Belge Carl Hoefkens peu après le Mondial.

Sur le banc du Benfica, l'Allemand Roger Schmidt, arrivé l'été dernier en provenance du PSV Eindhoven, reste sur un petit nuage aussi bien sur la scène européenne, où il disputera son premier quart de finale de Ligue des champions, qu'au plan national, où Benfica caracole en tête de la Ligue portugaise avec huit points d'avance sur Porto.

Ce qu'il faut savoir sur "l'affaire Negreira" qui secoue le Barça

Les versements d'argent suspects du FC Barcelone à José María Enriquez Negreira, ancien haut responsable de l'arbitrage espagnol, mettent le football espagnol en émoi: le club et ses dirigeants risquent gros s'il s'avère que les sommes en question ont servi à corrompre des directeurs de jeu.

Le fisc espagnol a décelé des irrégularités dans les paiements des impôts de l'entreprise Dasnil 95, qui appartient à José María Enriquez Negreira, ancien arbitre et ex-vice président du comité technique arbitral (CTA) de la fédération espagnole de football entre 1994 et 2018. Elle a transmis ses informations à la justice, qui a décidé d'ouvrir une enquête.

Le Barça a admis avoir versé plus de 6 millions d'euros (6,659.488 euros) depuis 2001 à l'entreprise Dasnil 95 pour conseiller le club sur des questions arbitrales.

Quand le CTA espagnol a été démembré et restructuré en 2018 après un changement de présidence, et que M. Negreira a perdu son poste de N.2 de l'arbitrage espagnol, le Barça a décidé d'arrêter les paiements. Selon le quotidien espagnol El Mundo, M. Negreira a alors menacé le club, en février 2019, de révéler un "scandale".

Le média en ligne d'investigation El Confidencial affirme que deux autres entreprises sont également dans le viseur de la justice espagnole: l'une (Soccercam SL) appartient au fils de José María Enriquez Negreira, et l'autre (Tresep 2014 SL) à Josep Contreras Arjona, un ancien dirigeant du Barça décédé le 25 décembre dernier, dont l'entreprise aurait été utilisée pour faire transiter les paiements vers l'ancien responsable arbitral.

M. Negreira nie toute faveur faite au club blaugrana. Le président du FC Barcelone Joan Laporta a, lui, affirmé mardi que son club n'avait "jamais acheté d'arbitre".

En Espagne, le Barça ne risque rien. "Il est impossible qu'il y ait des sanctions disciplinaires ou sportives" contre le FC Barcelone, a expliqué Javier Tebas, le président de La Liga, car "le délai de prescription pour ce type de sanctions est de trois ans", et que cinq années se sont écoulées depuis les faits.

En revanche, on ignore encore la position de l'UEFA et de la FIFA. La fédération espagnole a transmis début mars "toutes les informations" exigées par l'instance du football européen, qui a la possibilité d'entamer des poursuites contre le FC Barcelone devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Pour l'instant, une enquête préliminaire est en cours, et il n'y a pas encore de plainte. Si tel était le cas, les sanctions à l'encontre du Barça pourraient aller de "la suspension de l'activité" du club "jusqu'à sa dissolution" pure et simple en tant qu'entreprise, affirme à l'AFP Alberto Palomar, professeur de droit administratif à l'université Carlos III de Madrid.

Si la justice confirme qu'il y a eu corruption entre particuliers, les sanctions viseront directement Enriquez Negreira, donc, mais aussi les anciens dirigeants blaugranas Joan Gaspart (président de 2000 à 2003), Joan Laporta (président de 2003 à 2010, puis de 2020 à aujourd'hui), Sandro Rosell (président de 2010 à 2014) et Josep Maria Bartomeu (président de 2014 à 2020).

Ils encourraient une peine de six mois à quatre ans de prison. "Le point décisif sera de savoir où est l'argent (...) Si l'argent est parti dans des comptes en Suisse ou s'il a été utilisé pour payer d'autres arbitres et influencer sur le résultat de matches, là, on est carrément sur une escroquerie à grande échelle", explique M. Palomar.

Ligue des champions

Le Raja de Casablanca corrige Horoya Conakry et file en quarts

Le Raja de Casablanca s'est imposé, loin de ses bases, face au club guinéen de Horoya Conakry sur le score de 3 buts à 1, mardi au stade 26 Mars à Bamako, pour le compte de la quatrième journée du groupe C de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les Casablancais se sont imposés grâce à des buts de Walid Sebbar (6è, 63è) et Mohammed Nahiri (42è). Pape Abdou Ndiaye a inscrit l'unique but des Guinéens (70è).

Les deux clubs ont terminé la rencontre à dix, après l'expulsion du gardien de but du Horoya, Moussa Camara (26è) et du défenseur du Raja, Jamal Harkas (45+4è).

Au terme de cette journée, le Raja est toujours en tête de ce groupe avec 12 points, engrangés en 4 victoires. Avec 8 points d'avance sur Horoya, 3ème, à deux journées de la fin, le RCA est certain de terminer au pire deuxième du groupe C.

Pour les Guinéens, en revanche, tout risque de se jouer lors de la prochaine journée en Tanzanie contre Simba, qui les devance de deux points après sa victoire face aux Ougandais de Vipers SC (1-0).



Botola Pro D1 "Inwi"

Match nul animé entre la RSB et le WAC

La Renaissance de Berkane (RSB) et le Wydad de Casablanca (WAC) ont fait match nul (3-3), mardi au stade municipal de Berkane, à l'occasion de la 19e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Les Casablancais ont débloqué le compteur à la 10e minute avec un but de Sambou.

La Renaissance de Berkane est revenue à la marque à la 34e minute avec un but de Charki El Bahri. Le WAC a repris l'avantage à la 70e minute avec une réalisation d'Ayman El Hassouni. Les Oranges ont recollé au score à la 90e+2 minute grâce à un but Issoufou Dayo. Berkane a pris l'ascendant à la 90e+11 minute suite à un penalty inscrit par Dayo. Le Wydad de Casablanca a recollé au score à la 90e+13 minute grâce à un but d'Amine Farhane.

Suite à cette rencontre, l'équipe berkanie, 28 points, se maintient à la sixième place, tandis que le Wydad occupe la deuxième place du classement avec 39 points.

Lors de la prochaine journée, la RSB jouera à l'extérieur face au Moghreb de Tétouan samedi, tandis que les Rouges évolueront à domicile contre l'Itihad de Tanger le mardi suivant.

CHAN-2023

La FRMF décide d'interjeter appel des décisions de la CAF

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF), non satisfaite des jugements rendus par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) au sujet de la non-participation du Maroc au Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux, organisé en Algérie, a décidé d'interjeter appel de ces décisions, a affirmé son président, Fouzi Lekjaa.

"Les décisions prises par la CAF n'ont pas désigné les responsables du préjudice subi par l'équipe nationale, privée de défendre son titre, ainsi que des violences dont ont été victimes les supporters marocains", a souligné M. Lekjaa dans une intervention sur les ondes de la radio d'information sportive "Radio Mars". "L'équipe nationale a subi un préjudice. Les responsabilités doivent être déterminées. C'est l'objet de notre appel", a-t-il précisé.

La lettre adressée par la FRMF à la CAF portait sur deux points essentiels, à savoir le discours prononcé par une personne étrangère au monde du football, "ce qui porte gravement atteinte aux principes régissant les compétitions footballistiques", a-t-il noté, relevant que le second point concerne l'acharnement d'une partie des supporters algériens contre le public marocain considéré aujourd'hui comme "l'un des meilleurs au monde".

"La personne ayant pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture de cette compétition doit faire l'objet des sanctions qui s'imposent dans le cas d'espèce", a-t-il martelé, faisant savoir que la FRMF défendra "avec la dernière énergie" la cause nationale et les droits des supporters marocains. "Le positionnement du Maroc au sein de la CAF est tout à fait naturel et est imbu de la politique proactive prônée par S.M le Roi Mohammed VI envers l'Afrique, qui est un modèle à suivre", a-t-il mis en exergue, notant que le modèle marocain de coopération Sud-Sud est un "exemple à suivre".

Samedi dernier, le jury disciplinaire de la CAF a décidé de n'imposer aucune sanction à la FRMF, suite à la non-participation de la sélection marocaine au Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux, organisé du 13 janvier au 4 février 2023 en Algérie. "Après délibérations et examen des preuves, y compris un certain nombre de correspondances entre l'Algérie, le Maroc et la CAF, le Jury disciplinaire a conclu que la Fédération Royale marocaine de football n'a pas été en mesure de voyager et de participer au CHAN en raison de circonstances totalement indépendantes de sa volonté, et en tant que tel aucune sanction de quelque nature que ce soit n'est imposée à la Fédération Royale marocaine", a

indiqué la CAF dans un communiqué.

Concernant le discours provocateur prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du CHAN, "le Jury disciplinaire a considéré qu'il ne devait pas retenir la responsabilité du fait d'autrui à la Fédération algérienne de football (FAF)", a noté le communiqué, ajoutant que les dispositions de la responsabilité objective ne pouvaient pas être prévues et ne devraient pas s'appliquer après ce discours.

"Toutefois, le Jury disciplinaire de la CAF a émis un rappel formel à toutes les associations nationales, y compris la FAF, pour qu'elles soient conscientes que les dispositions de la responsabilité du fait d'autrui et de la responsabilité objective peuvent à l'avenir être appliquées à la suite de toute déclaration politique ou autre faite par un tiers lors d'une compétition ou d'un événement officiel de la CAF", a conclu le communiqué.



Les pays du Quad se disent inspirés... par les Beatles

"Comme les Beatles": le ministre des Affaires étrangères japonais a comparé l'alliance informelle appelée "Quad" qu'il forme avec les Etats-Unis, l'Australie et l'Inde, au mythique groupe de rock, lors d'une rencontre avec ses homologues vendredi en Inde. "C'est un peu un groupe comme les Beatles.

Les membres sont fixes et ils jouent toujours ensemble (sur 10 ans", a déclaré Yoshimasa Hayashi en réponse à une question posée lors du Raisina Dialogue, un forum organisé à New Delhi. "Mais il s'agit d'une sorte de groupe plutôt souple, de sorte que même au sein des Beatles, Paul McCartney peut sortir un album en solo", a poursuivi le ministre japonais.

Le Quad a été lancé par le défunt Premier ministre japonais Shinzo Abe comme une alliance de démocrates.

Il est considéré par la Chine comme un outil pour contenir

son influence.

Ses membres nient toute intention hostile et soulignent qu'il ne s'agit pas d'une alliance militaire mais d'une coopération dans des domaines tels que la production de vaccins et la coordination de secours en cas de catastrophe.

M. Hayashi, grand amateur de musique, est lui-même un pianiste talentueux, qui avait impressionné ses homologues du G7 avec une interprétation impromptue de "Imagine" de John Lennon lors de leur rencontre en 2021 à Liverpool, la ville où est né le groupe britannique.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, lui-même guitariste et auteur de chansons inspirées par le rock classique, a tenu des propos similaires à ceux de M. Hayashi, quoique moins musicaux. "Nous considérons vraiment (notre alliance) comme une géométrie variable", a-t-il déclaré. "Il y a différents ensembles de pays - certaines alliances in-



formelles, certains partenariats plus souples, certains travaillant ensemble sur une base bilatérale,

d'autres dans des regroupements légèrement plus importants", a-t-il dit. "L'idée est vraiment de

s'assurer que nous sommes prêts à relever n'importe quel défi", a indiqué M. Blinken.

Recettes

Soupe de crevettes



Ingrédients :

300g de crevettes
1 verre d'eau de riz (j'ai pris 1/2)
2 carottes coupées en petits dés
1 oignon haché
1 gousse d'ail émincée
Sel, poivre
Un brin de thym frais
1/2 c-à-thé de concentré de bouillon de poisson (facultatif)
Coriandre (1 bouquet ficelé et une poignée hachée)
Le jus d'1 citron
1 c-à-soupe de maïzena
2 c-à-soupe d'huile d'olive

Préparation :

Dans une casserole à fond épais faire chauffer l'huile d'olive et y faire revenir les crevettes décortiquées. Ré-

server.

Dans la même casserole ajouter l'oignon et l'ail et faire revenir quelques minutes, ajouter le riz rincé, laisser revenir jusqu'à ce qu'il soit translucide.

Ajouter les carottes, le thym, sel, poivre et le bouquet de coriandre.

Verser l'eau et laisser cuire à feu moyen-doux jusqu'à ce que les carottes soient cuites ainsi que le riz.

Ajouter le bouillon de poisson (facultatif) les crevettes, et laisser cuire.

Diluer la maïzena dans 1/2 verre d'eau et verser dans la casserole tout en remuant.

Retirer la coriandre ficelée et verser le jus de citron et parsemer de coriandre hachée.

Au Pérou, une momie de 600 à 800 ans découverte dans le sac d'un ancien livreur

La police péruvienne a saisi ce week-end une momie préhispanique de "600 à 800 ans" dans le sac isotherme d'un ancien livreur à domicile affirmant l'avoir conservée chez lui pendant plus de 30 ans.

Julio Cesar Bermejo, 26 ans, a été placé en détention provisoire, ont indiqué mardi les autorités.

Le ministère de la Culture a indiqué que "le bien culturel préhispanique", estimé entre "600 et 800 ans", a été identifié comme celui d'"un individu mâle adulte momifié, vraisemblablement originaire de la partie orientale de Puno", région des Andes péruviennes, à environ 1.300 km au sud-est de Lima.

La police a découvert la momie recroquevillée lors d'un contrôle samedi dans un parc de Puno.

Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, Julio Cesar Bermejo explique à un journaliste local que la momie, "affectueusement" prénommée "Juanita", était conservée depuis "presque 30 ans" dans sa maison familiale.

Selon lui, elle avait été récu-

pérée par son père auprès d'un policier qui lui devait de l'argent. "A la maison, elle est dans ma chambre, elle dort avec moi. Je prends soin d'elle, je la garde, elle est comme ma petite amie spirituelle", a ajouté le jeune homme.

Cependant, selon le ministère de la Culture "ce n'est pas Juanita, c'est Juan", expliquant qu'après analyse rapide de la boîte crânienne il s'agirait du corps d'un homme d'au moins 45 ans.

Julio Cesar Bermejo a nié avoir voulu vendre la momie, et affirmé la transporter dans son sac à dos isotherme pour la montrer à ses "amis" avant d'en faire

don à un musée de la région. "Si je me comporte mal, elle me punit", a dit le jeune homme, décrivant la momie comme ayant "une énergie".

Le ministère de la Culture a "immédiatement ordonné la saisie" des restes momifiés "afin de protéger et de préserver le patrimoine".

Le Pérou possède un important patrimoine préhispanique.

La destination touristique phare est la citadelle du Machu Picchu, construite au 15e siècle par l'empereur inca Pachacutec près de Cusco (sud), l'ex-capitale impériale inca.

